



# LOCMARIAQUER

**BULLETIN** d'Informations Municipales

N°74 ÉTÉ 2021



[WWW.LOCMARIAQUER.FR](http://WWW.LOCMARIAQUER.FR)



Directeur de la publication : Hervé CAGNARD, Maire  
Editeur : Commune de Locmariaquer - 02 97 57 32 32  
www.locmariaquer.fr - accueil@locmariaquer.fr  
Tirage : 1800 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé - Encre végétale



Conception : CRÉAPRINT-COMMUNICATION - Frédéric SUEUR  
06 07 08 67 10 - www.creaprint-communication.com

Crédits photos : Marion CORLOBE, les associations, UFCV, l'école,  
La commune, Catherine LEPAGE

Crédits photos couverture : Marion CORLOBE

## → SOMMAIRE

### MAIRIE DE LOCMARIAQUER

02 97 57 32 32

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

*Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :*

*Lundi, mardi, jeudi :*

*8h30/12h - 13h30/17h*

*Mercredi :*

*8h30/12h - après-midi accueil téléphonique  
et RDV si urgence*

*Vendredi :*

*8h30 /12h - 13h30/16h30*

*Fermeture samedi*

*Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :*

*Lundi, mardi, mercredi, jeudi :*

*8h30/12h - 13h30/17h*

*Vendredi :*

*8h30/12h - 13h30/16h30*

*Samedi :*

*9h/12h*



<b>Mot du Maire</b>	<b>Page 3</b>
<b>Projets communaux en cours</b>	<b>Page 4 à 6</b>
<b>Sécurité</b>	<b>Page 7</b>
<b>Vie Communale</b>	<b>Page 8 à 14</b>
<b>Vie Économique</b>	<b>Page 15</b>
<b>Personnel communal</b>	<b>Pages 16 et 17</b>
<b>Vie Sociale</b>	<b>Page 18</b>
<b>Le Breton</b>	<b>Page 19</b>
<b>Enfance et jeunesse</b>	<b>Page 20 à 23</b>
<b>L'Echo de l'école</b>	<b>Pages 24 et 25</b>
<b>Vie Culturelle</b>	<b>Page 28</b>
<b>Expression Libre</b>	<b>Page 29</b>
<b>Les associations</b>	<b>Page 30 à 43</b>
<b>L'état civil</b>	<b>Page 43</b>

### Médecins Locmariaquer

02 97 57 44 44

02 97 57 31 15

### Pharmacie Locmariaquer

02 97 57 32 91

### Infirmières Locmariaquer

02 97 57 30 69

### Kinésithérapeute

02 97 57 39 63

### Taxi Lofficial-Metaireau

02 97 57 31 31

### Carnac Prestige VTC

02 97 57 31 17

### Office religieux

Dimanche : 10h30

### Marché

Les mardis et samedis  
matins

### La Poste

02 97 57 30 00

### Ecole Publique

02 97 57 31 11

## Un an déjà, un an que nous sommes à la manœuvre !

Un an que nous subissons ensemble les assauts de la Covid-19, un an que notre économie est mise à mal, un an durant lequel nous avons eu à faire face à des attentats... Mais comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la France est résiliente, sa capacité à surmonter les épreuves est sans faille. Sur notre commune, ces 12 derniers mois ont été intenses et à chaque fois, nous avons essayé de trouver des solutions adaptées à la situation. Bien évidemment, chacun a dû faire des efforts pour faire face à cette situation inédite.

Aujourd'hui, l'embellie arrive. Certes, nous ne sommes pas revenus à la situation normale, mais nous percevons les prémices d'une navigation plus sereine. Avec les beaux jours, notre horizon s'éclaircit, mais restons vigilants, soyons prudents pour permettre cette amélioration.

Avec l'été, c'est une nouvelle saison estivale qui arrive. Tel l'appareillage d'un navire qui représente toujours une nouvelle étape, nous nous apprêtons à accueillir à nouveau tous ces vacanciers, qu'ils aient établi leurs quartiers d'été à Locmariaquer depuis plusieurs années

ou qu'ils soient des visiteurs d'un ou de plusieurs jours. Notre commune est très prisée et nous sommes heureux de montrer à tous que Locmariaquer est un territoire très agréable et très attachant, où il fait bon vivre. Alors soyons à la hauteur de l'enjeu, sachons accueillir comme il se doit tous nos visiteurs qui apportent leur joie de vivre, leurs envies de mer, de nature, de découverte... Sachons être attentifs envers ces vacanciers qui dynamisent notre commune.

Pour que cette nouvelle saison estivale soit réussie, pour que l'embellie observée dans cette crise sanitaire, économique et sécuritaire soit confirmée, faisons preuve de cohésion et de solidarité. Continuons de développer l'esprit d'équipage !

C'est tous ensemble que nous pouvons réussir et mettre le « Cap sur l'Avenir ».

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à tous très sincèrement une bonne lecture et un très bel été !

**Hervé CAGNARD**

## Ur blez zo dija, ur blez zo ec'h omp ganti !

*Ur blez zo emañ ret deomp taliñ doc'h ar C'hovid-19, ur blez zo emañ diaes an traoù evit an ekonomiezh, ur blezad é harziñ doc'h gwalldaolioù... Met evel ma'm eus bet tro da lavaret, gouest eo Bro-Frañs da zerc'hel plomm, da vonet dreist ar skoilhoù dalbez. Stenn eo bet an traoù en hor c'humun e-pad an 12 miz tremenet ha bep taol hor beus klasket diskoulmoù da glotiñ get an degouezh. Evel-just emañ bet ret da razh an dud striviñ evit en em ober doc'h ar blegenn digustum-se.*

*Bremañ emañ bravoc'h an traoù. Gwir eo nend omp ket er mem stad just evel a-raok met gwelet a raomp emañ plaenoc'h an traoù a za. Sklaeroc'h eo an oabr a-us deomp met ret eo chom fur, àr evezh, a-gaoz d'hor buhez da vonet àr wellaat.*

*Ec'h omp é krogñ get un hañvezh nevez. Prest omp, evel skipailh ur vag a-raok un dreizhadenn nevez, da zegemer razh ar vakañserion-se adarre, pe e vehent kustum da dremen an hañv e Lokmaria-Kaer meur a vlez zo pe biziterion evit un nebeud devezhioù. Daet mat eo hor c'humun*

*d'an dud ha kontant omp é tiskoueziñ pegen brav eo beviñ e Lokmaria-Kaer, ul lec'h ma vour an dud. Arabat neuze disouezhiñ hor biziterion ha ret eo o degemer evel ma faot, degas a raont o imor vat betek emañ, o c'hoant da welet ar mor, an natur, d'anaout traoù nevez... Ret deomp gober àr-dro ar vakañserion a zegas nerzh d'hor c'humun.*

*Chomomp a-unan, d'an hañv a za da vout unan kaer, evit derc'hel get al lañs da-heul ar gwall blegenn e-keñver ar yec'hed, an ekonomiezh hag ar surentez. Dalc'homp geti holl assembl, evel ur skipailh àr ur vag !*

*Holl assembl e c'hellimp donet da benn ha monet « Trema an amzer-da-zonet ».*

*Get ar guzulierion e souetan deoc'h, a-greiz kalon, ul lennadenn vrag hag un hañvezh ken brav all !*

**Hervé CAGNARD**

## → PARKING DES MÉGALITHES

Le stationnement dans la commune est une problématique connue de tous, en particulier pendant la saison estivale. Parmi les solutions envisagées, il apparaît évident d'inciter nos visiteurs en stationnement « longue durée » à garer leur véhicule à l'extérieur du centre bourg. C'est l'idée sur laquelle travaille l'équipe municipale depuis quelque temps.

Une convention va être établie avec plusieurs propriétaires pour pouvoir proposer une aire de stationnement en face de l'entrée des mégalithes, et donc à 4 mn à pied de la place de la mairie. Ces parcelles couvrent une superficie d'environ 16.000 m<sup>2</sup> et peuvent donc accueillir de nombreux véhicules.

L'objectif fixé pour cette première saison est de faire connaître ces parkings : signalétique adaptée, information, communication, etc...

Concernant des solutions de navettes entre ces parkings, le bourg et l'embarcadère, des études ont été menées dans le courant de l'hiver.

Ces projets sont coûteux et n'ont pas pu aboutir pour la saison 2021.

Mais ils restent bien évidemment d'actualité. Et des pistes et axes de réflexion sont d'ores et déjà évoqués pour mener à terme ces projets.

L'après saison nous permettra de faire un 1<sup>er</sup> bilan de cette solution et de l'enrichir : gratuité ou non de ce parking et/ou de la navette (l'un pouvant financer l'autre), aménagement du parking du terrain des sports (toilettes publiques, point info, location de vélos ?), développement ou non des zones bleues dans le bourg, solutions adaptées pour les habitants à l'année...

Par ailleurs, la municipalité travaille également sur d'autres sujets toujours en relation avec les problèmes de stationnement : Guilvin, Plage de Saint Pierre, stationnement sauvage en bordure de routes. Les pistes de réflexion ne manquent pas.

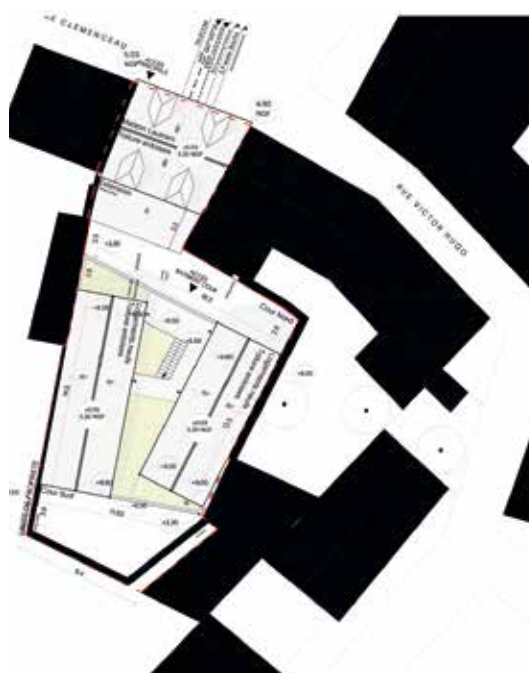
• *Ci-contre  
aire dévolue au  
stationnement*



• *Espace de 16 000 m<sup>2</sup>*



# → MAISON LAUTRAM



Le projet consiste en la restructuration et la réorganisation d'une maison construite en 1927 en une salle associative avec deux logements, ainsi que de la construction de six logements neufs en cœur d'îlot.

Projet	Maison Lautram	Batiment neuf		Operation
Niveau RDC	Local Associatif	T2	T2	
surface habitable	30,1	49,3	57,9	137,3
Niveau R+1	T2	T2	T2	
surface habitable	62,1	55,8	46,8	164,7
Niveau R+2	T1	T2	T2	
surface habitable	35,1	44,4	37,7	117,2
surface totale habitable	127,3	291,9		419,2
Annexes	Celliers	Jardins + Espaces extl.	Local poubelles	Circulations
surface de plancher	27,6		4,3	6,5
emprise au sol		233,5		
TABLEAU DE TYPOLOGIES				
	Maison Lautram	Batiment neuf	Surface habitable	
Lot 01 - T2 PLUS	R+1		62,1	
Lot 02 - T1 PLAII	R+2		35,1	
Lot 03 - T2 Libre		RdC	49,3	
Lot 04 - T2 Libre		RdC	57,9	
Lot 05 - T2 Libre		R+1	55,8	
Lot 06 - T2 Libre		R+1	46,8	
Lot 07 - T2 PLUS		R+2	44,4	
Lot 08 - T2 PLUS		R+2	37,7	

Les logements PLUS et PLAII sont mis en location avec un loyer plafonné et sont soumis à condition de ressources.

La Commune s'est associée la collaboration de SOLIHA qui assure une prestation de conseil, de suivi administratif et financier auprès du maître d'ouvrage (Commune), située en amont de la réalisation de l'ouvrage, pendant sa réalisation et jusqu'à la livraison de celui-ci.

Pour la concrétisation il a été fait appel au cabinet d'architectes AGA Architectes Associés d'Auray qui se charge de l'élaboration du permis de construire, du montage des dossiers de consultation pour la procédure d'appel d'offres, du pilotage, de la coordination, du contrôle et de la réception des travaux.

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Travaux et études préparatoires	61 687 €	Subventions	Etat	6 829 €
Travaux	1 121 728 €		DETR	105 000 €
Honoraires	127 607 €		DSIL	88 263 €
Révisions	17 628 €		Département	20 077 €
			AQTA	22 000 €
		Prêts	PLAI	60 000 €
			PLUS	190 000 €
			Autre	720 000 €
		Fonds propres		116 481 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 328 650 €</b>			<b>1 328 650 €</b>

## → UNE PLACE DARIORIGUM PLUS ANIMÉE CET ÉTÉ

La commune de Locmariaquer a une particularité qui la différencie des autres communes du Golfe du Morbihan : elle est sans doute la seule à avoir son port directement au cœur du village. Cet atout nous invite, pendant la saison estivale, à faire de la place Darioorigum un espace de rencontre, convivial, animé où chacune et chacun pourront goûter à cette liberté retrouvée.

Un Comité Consultatif Citoyen (CCC) a été constitué pendant l'hiver pour réfléchir à des propositions pour rendre plus attractive cette place. De nombreuses idées ont été avancées : marchands ambulants, musiciens, marionnettistes, magiciens, peintres, caricaturistes, jongleurs, mimes, etc... Animations à thème également comme, par exemple, une présentation de la cuisine des algues, des cours de matelotage par l'association Kaer E Mem Bro. Toutes les idées sont les bienvenues pour faire du port un espace de vie et de convivialité.

Le CCC a également travaillé sur l'emplacement du manège, sujet longtemps débattu par les Locmariaquérois. Des solutions pour le déplacer ont été étudiées avec comme contraintes de garantir la sécurité des enfants et des

familles, de limiter les nuisances sonores ou visuelles, d'éviter toute dépense d'aménagement de voirie ou autre. Débat animé au sein du CCC car les avis étaient partagés. Finalement, les élus ont décidé pour cet été de conserver le manège à son emplacement habituel.

La place sera piétonne tous les jours à partir de 16h. Les jours de marché (mardi et samedi), elle le sera toute la journée. Nos commerçants sédentaires vont se voir proposer une extension éventuelle de leur terrasse. Des commerces éphémères proposeront également leurs produits. Et nous espérons que certaines animations seront proposées aux passants comme évoqué précédemment. Voir les ostréiculteurs de Locmariaquer tenir un stand tous les jours sur cette place serait une belle occasion de montrer à nos visiteurs l'attachement de la commune à ce métier.

Cette nouvelle organisation de la place Darioorigum ne nécessite pas ou peu d'aménagement. Un bilan sera fait après saison pour s'assurer que les choix étaient les bons et améliorer cette organisation pour les années suivantes.

## → LA FUTURE MAISON DE SANTÉ

La création de la maison de santé est l'un des projets phares de notre mandature et fait l'unanimité auprès de tous. Les objectifs y sont multiples :

- Conserver et développer les compétences médicales de notre territoire.
- Raccourcir les circuits de diagnostics et de soins dans une même structure.
- Proposer à nos médecins, infirmières, kinésithérapeute, pharmacien et bientôt d'autres spécialités tel un dentiste, d'unir ces équipes si durement touchées moralement, et parfois physiquement, par les assauts de la crise sanitaire.

En concertation avec les élus, ainsi que les représentants de divers horizons associatifs et citoyens de notre commune, le site de l'actuel parking Wilson est donc retenu. Un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux y sera construit.

Au rez-de-chaussée, une pharmacie y développera ses services sur 150 m<sup>2</sup>. Un accueil commun vous orientera sur les différents professionnels de santé mais aussi sur des cellules de télémédecine et une zone d'urgence y sera créée dans l'attente des secours.

Sur le plan financier, le bon sens qui nous anime tous nous permet de travailler sur un équilibre budgétaire sans

conséquence sur nos impôts. A l'étage, 6 appartements du T1 au T3 seront proposés à la location. Les différents loyers du RDC viendront compléter ce dispositif.

Un bureau d'étude indépendant affine actuellement le projet et ses contraintes administratives ; nous souhaitons un début de travaux courant 2022 pour un accueil du premier patient en 2024.

Ce projet impose d'élargir notre réflexion sur la circulation du centre bourg jusqu'à la Croix des fleurs. Une commission citoyenne a débuté et sera force de propositions. Il est à noter que la capacité d'accueil de l'actuel parking restera inchangée.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, une réunion d'information vous sera proposée avant la fin de cette année sur ce projet majeur.

Grâce à la volonté de tous, ce projet ambitieux doit être un outil attractif pour l'accueil de jeunes praticiens et de nouvelles disciplines. Et plus simplement à nos citoyens de vivre leur commune.

**David FICKO,**  
élu référent au Comité Consultatif Citoyen sur la  
Maison de Santé

# → SÉCURITÉ

## Plusieurs changements depuis juin sur la commune afin d'améliorer la sécurité des usagers

### « Zone 30 » centre-ville

Elle incite les automobilistes à ralentir dans cet espace apaisé, et les cyclistes et les piétons à circuler plus sereinement dans cette zone sécurisée. Cette espace préservera la vie locale.

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf **les rues de la Victoire et Clémenceau**. Un arrêté municipal réglera cette décision et une signalisation d'information sera mise en place. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation (panneaux ci-contre) et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Cette décision favorise la sécurité et le confort des déplacements de tous.



### Des chicanes pour améliorer la sécurité à Locmariaquer

Pour la période estivale 2021, un test sera mis en place dans différents lieux de la commune identifiés par les élus et le service de la police municipale comme accidentogène ou à vitesses excessives.

Ce test est destiné à ralentir la vitesse des véhicules par la création ou l'accentuation d'une courbe. Un bilan sera fait après la période estivale.

La place de la Mairie, fera également partie de ces modifications en matière de circulation et de stationnement avec un changement de circulation, mise en place de rack à vélo et d'une terrasse.

### De la vidéo pour surveiller l'entrée de la commune et dissuader les cambrioleurs

Trois caméras à lecture de plaques minéralogiques seront installées à l'entrée de la commune à hauteur du lieu-dit de Kercadoret.

Cette pose de caméras permettra d'améliorer la sûreté et la sécurité sur la commune. Ainsi, grâce à ce dispositif, l'intervention des véhicules de sécurité sera optimisée et la gendarmerie ainsi que la police municipale disposeront d'un moyen complémentaire pour assurer leurs missions.



# → PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)

**Le Conseil Municipal du 02 novembre 2020, après délibération n°2020-7-2, a voté à l'unanimité l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) afin d'affirmer le rôle primordial de l'échelon communal dans la gestion d'une situation de crise, qu'elle soit d'origine naturelle ou technologique.**

Pour faire face à des risques majeurs ou à d'autres situations exceptionnelles, le maire et le conseil municipal ont souhaité se doter d'un PCS et d'une RCSC afin d'optimiser la capacité de réaction face à un évènement de sécurité civile. Ce plan organise la réponse de proximité en prenant en compte l'information, l'alerte et le soutien à nos concitoyens en fonction de nos spécificités locales jusqu'au retour à la normale. Le PCS est le maillon local de la sécurité civile qui permet aux élus de faire face à une situation de crise en disposant d'un catalogue de réponses adaptées afin d'optimiser et de diminuer le temps de mise en action et de réponse sur le plan logistique et des moyens.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), outil complémentaire et d'action de ce plan de sauvegarde, est basée sur l'engagement citoyen comme acteur majeur de la sécurité civile.

Connaissant son lieu de vie et sa communauté, le réserviste bénévole, permet d'optimiser, adapter et accélérer le temps de réponse en cas de situations exceptionnelles. Cette Réserve sera constituée de deux niveaux de réponses : un premier opérationnel et un second préventionniste. Elle sera formée et dotée d'un équipement lui permettant de répondre au mieux aux situations auxquelles elle devra faire face. Aux vues de nos contraintes géographiques et budgétaires, le nombre de personnes bénévoles retenues pour l'échelon opérationnel a été établi à 10 réservistes.

Nous souhaitons que cette organisation communale de gestion de crise soit opérationnelle à la mi-juillet.

Le Plan Communal de Sauvegarde et les statuts de la Réserve Communale de Sécurité seront consultables en Mairie. La date de mise en application effective et de consultation sera communiquée par la presse, le site internet de la mairie et l'application « Mon Village ». Lorsque la situation sanitaire le permettra une réunion d'information et de présentation sera proposée.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal tiennent à remercier au nom de nos concitoyens les personnes ayant fait acte de candidature et s'étant engagées dans cette Réserve Communale.

## → LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

**Notre marché se porte bien et vous permet de trouver une belle variété de produits, avec les commerces alimentaires de base bien représentés.**

Il se déroule les mardis et samedis matin, avec en 2021, une évolution de son déploiement géographique. Il occupe cet été la rue Clémenceau, descend sur le port, et remonte par la rue de l'Yser. Le parking place du général de Gaulle est ainsi libéré avec un accès à double-sens dans sa partie haute.

Courant septembre, le marché retrouvera ses quartiers d'hiver sur la place de Gaulle.

Ces évolutions ont conduit à une modification sensible de la circulation dans le bourg. La mise en place de ce projet s'est faite volontairement ce printemps de façon à ce que les Locmariaquois s'y habituent avant la pleine saison.

Un bilan sera fait après l'été, de façon à décider de la reconduction de ce projet en 2022.







**Le projet de classement de nos monuments mégalithiques suit son cours. Le périmètre définitif du futur Bien UNESCO a été présenté au Ministère de la Culture début juin de cette année et l'Association Paysages de Mégalithes, dont la commune est partenaire, a bon espoir d'obtenir la validation.**

Cette étape majeure franchie doit permettre au projet d'entrer dans sa dernière ligne droite : le plan de gestion. C'est durant l'élaboration de ce plan que chaque commune impliquée dans ce projet de classement devra montrer sa détermination à mettre en valeur, à protéger et à gérer ce patrimoine.

Pour cela les élus comme l'ensemble de la population doivent adhérer à ce formidable projet culturel mais également à la reconnaissance d'une civilisation qui fut l'acteur d'une architecture monumentale unique en son genre.

Le Président de l'association, Olivier LEPICK, maire de Carnac, souligne qu'« une véritable synergie se déploie

autour du projet, fédérant et mobilisant de plus en plus d'acteurs et d'institutions. L'objectif commun étant d'obtenir la reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO, si possible en 2025. »

Notre commune poursuit, dans cet esprit, la mise en valeur de nos monuments qui pourront être retenus dans le classement. (Hors site de la Table des Marchand).

Depuis quelques semaines le site Men Bronzo a vécu quelques aménagements. L'objectif étant d'ouvrir l'espace autour de ce monument, de le faire « respirer » afin d'accroître sa visibilité et lui redonner toute sa « grandeur » malgré le fait qu'il soit dans un espace très urbanisé.

Nous allons ainsi travailler dans ce sens pour tous les autres monuments :

- **Les Pierres Plates** sont aujourd'hui protégées par un mono fil qui permet aux visiteurs d'en faire le tour, de prendre toute la mesure du monument tout en respectant son intégrité. Dans l'année à venir le parking pour camping-car aura été déplacé et ainsi nous pourrons mieux aménager son environnement.
- **Le Men Letonniec** à Kerpenhir est depuis quelques années entretenu régulièrement par le chantier d'insertion d'AQTA. Le travail de débroussaillage le sort de sa gangue de verdure, fait apparaître le lien visuel avec Er Lannic et d'autres menhirs couchés sur l'estran.

- **Le Mane er H'roeck**, un de nos monuments les plus emblématiques de cette période verra dans un avenir, nous espérons proche, une évolution significative de son environnement et une ouverture plus grande de son espace.

- **Le Mane Rethual** est aujourd'hui enfermé par un enclos de ganivelles. Cette mesure demandée par la DRAC et les Bâtiments de France, pour cause de dangerosité pour le public est entre les mains des architectes du Patrimoine afin de pouvoir entamer sa restauration.

- **Le Mane Lud** tout comme le **Mane er H'roeck** devrait voir son environnement s'améliorer. Ce monument étant propriété du département ce sont ses services qui sont à la manoeuvre.

- **Le Dolmen de Kerlud** entretenu également par le chantier d'insertion est un très beau monument qui possède encore (cela n'est pas évident à première vue) un tumulus de plus de 100m de long qui se situe à l'arrière du dolmen. Il contribue à la compréhension du monument dans son ensemble.

N'hésitez pas lors de vos promenades à aller à la rencontre de tous ces « géants », regardez-les dans leur globalité, imaginez leur environnement au moment de leur construction et vous trouverez alors les liens, au moins visuels, qui les unissent. Mais alors là..... ! que de questions vous vous poserez !!!



Dessins de Jean-Yves André extraits de «Morbihan Terre de Mégalithes», Edition Georama, collection « Par Monts et par Vaux », 2017.

Ci dessus : Les Pierres Plates

Ci contre : Dolmen de Kérambel



DOLMEN DE KÉRAMBEL, SAINT-PHILIBERT.

# → PROTECTION DU PATRIMOINE SENSORIEL DES CAMPAGNES FRANÇAISES

## Sons et odeurs des campagnes : que change la loi ?

**Une loi du 29 janvier 2021 vise à définir et protéger le patrimoine sensoriel : chant du coq ou des cigales, odeur du fumier...**

Les litiges portant sur des troubles de voisinage à la campagne se multiplient.

Afin de favoriser le vivre ensemble la loi entend promouvoir les sons et odeurs des campagnes. La loi introduit dans le code de l'environnement les sons et odeurs comme caractéristiques des espaces naturels comme la qualité de l'air, la biodiversité.

Les élus locaux pourront ainsi s'appuyer sur cette loi pour désamorcer les conflits de voisinage. Ces sons et odeurs ne pourront plus faire l'objet de plainte. Le gouvernement doit remettre au parlement dans les six mois qui suivent un rapport sur la possibilité d'introduire dans le code civil une définition des troubles anormaux de voisinage et l'analyse de nombreuses jurisprudences sur les conflits de voisinage.

L'objectif est d'éviter la multiplication des recours de ceux qu'on appelle les néoruraux et, dans une moindre mesure, des vacanciers, qui ne supportent pas le chant du coq, le son des cloches ou l'odeur du fumier et, plus généralement, tout ce qui, pour d'autres, fait le charme de la campagne.

Jusqu'à présent, en dehors des articles consacrés par le Code civil à la responsabilité pour faute ou pour le fait des choses et des animaux, seules quelques dispositions éparées et pas toujours adaptées à ces sons et odeurs spécifiques avaient vocation à s'appliquer.

### ON PEUT CITER :

Pour le bruit, l'article R1336-5 du Code de la santé publique selon lequel aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage qu'il provienne d'une personne, par l'intermédiaire d'une personne, une chose dont elle a la garde ou un animal, l'article 102-4 du Règlement sanitaire départemental type et, dans les cas les plus graves, le Code pénal : tapage nocturne (art. R623-2) et même agressions sonores (art. R222-16).

Pour les nuisances causées par les animaux, les articles 26 et 102-5 du même règlement sanitaire.

Pour les odeurs, l'article L220-2 du Code de l'environnement qui érige en pollution atmosphérique l'introduction par l'homme d'agents chimiques, biologiques ou physiques de nature à provoquer, entre autres, des nuisances olfactives excessives, auquel on peut ajouter la circulaire du 18 novembre 2011 du Ministère de l'écologie relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets.

Il existe bien dans le Code de la construction un article L112-16 qui interdit aux nouveaux arrivants (constructeurs, acquéreurs ou locataires) de demander réparation pour des nuisances préexistantes pour autant qu'elles ne soient pas contraires à la loi et à la réglementation et se poursuivent dans les mêmes conditions, mais ce texte est d'application limitée puisqu'il ne concerne que les nuisances perçues à l'intérieur d'un bâtiment (ce qui est logique, s'agissant du Code de la construction et de l'habitation) - pas celles perçues à l'extérieur -, les nuisances provenant d'activités - et non pas spécialement des sons ou des odeurs -, activités au surplus strictement agricoles (la Cour de cassation retient, par exemple, le caractère non agricole d'un élevage de paons de pur agrément et la solution serait la même pour le jardinage, y compris s'agissant de jardins familiaux ou partagés de grandes dimensions), et seulement les activités entreprises postérieurement à la construction, l'achat ou la location.

Les litiges se règlent donc le plus souvent en faisant appel à la notion de trouble anormal de voisinage :

Troubles olfactifs retenus pour des fumées et odeurs émanant de feux allumés dans un jardin, de fortes odeurs et la présence de mouches provenant d'un poney ou d'un poulailler.

Troubles sonores causés essentiellement par des animaux : des chiens aux aboiements ininterrompus, des volailles - certaines juridictions retenant le trouble, d'autres pas ou encore les grenouilles d'une mare voisine.

## Quel est l'apport de la loi nouvelle ?

**Quoi qu'il en soit, la loi se propose, selon son intitulé, de définir et de protéger le patrimoine sensoriel :**

- Définir, c'est à dire, inclure ces sons et odeurs dans le patrimoine commun de la nation au même titre que les paysages, ressources et milieux naturels dont ils sont caractéristiques, en complétant l'article L110-1 du Code de l'environnement, et en faire dresser un inventaire par les services régionaux de l'inventaire général du patrimoine culturel. Jusque-là, rien à dire, la tâche du juge ne peut qu'en être facilitée.
- Protéger. le texte adopté se contente de charger le gouvernement d'examiner la possibilité d'introduire le trouble anormal de voisinage dans le Code civil après avoir étudié les critères de l'anormalité.



## → NICOLE NOLAIN

### Madame Nicole NOLAIN nous a quitté le 25 février 2021.

Née à Lorient le 14 septembre 1928, elle passe une partie de sa jeunesse dans cette ville mais la deuxième guerre mondiale vient bouleverser sa vie. Les bombardements de 1941 à 1943 détruiront la ville de Lorient. C'est durant cette terrible période qu'est détruite l'entreprise familiale de broderie. Elle se réfugie avec sa famille à Auray. Fidèle à ses engagements, avec plusieurs de ses amies elle participe discrètement à la transmission de petits billets pour les maquis morbihannais. Elle participe au groupe des « marraines FFI » qui prennent soin de nombreux blessés à l'hôpital d'Auray et leur apportent du réconfort.

En 1952 elle épouse Roger NOLAIN ostréiculteur locmariaquérois. De cette union naîtront deux enfants, Éric et Véronique.

Dès lors sa vie s'organisera autour de sa famille et l'entreprise ostréicole de Port Fetan.

Extrêmement dynamique et proche de ses concitoyens elle s'implique dès les années 70 dans la vie associative et municipale.

- Elle participe à la création de l'association Sport et Bonne Humeur et devient sa première présidente. Cette association sera le creuset des activités sportives dirigées vers les femmes à travers le développement des premiers cours de gymnastique. Cette association deviendra par la suite l'ASCBH (Sport Culture et Bonne Humeur) qui créera ou intégrera de nombreuses activités culturelles et sportives.
- Membre du CCAS durant de très nombreuses années elle est extrêmement présente et active tout au long de son engagement.
- Elle est également très proche de la jeunesse. Elle dirige le centre aéré « la Ruche » de 1972 à 1985 et voit ainsi passer un bon nombre d'enfants de Locmariaquer, de Crac'h et St Philibert.

- Dans le même temps elle intègre la bibliothèque municipale et contribue avec les autres bénévoles à son développement. C'est grâce à cette équipe dynamique que le projet de médiathèque verra le jour bien des années plus tard.

- Son investissement dans la vie communale se manifeste durant de très nombreuses années par sa présence comme scrutatrice à toutes les élections.

Après une vie familiale bien remplie et ses nombreux engagements au sein de notre commune elle rejoint une résidence senioriale à St Herblain près de sa fille Véronique. Elle s'intègre à ce nouvel environnement où sa présence est très appréciée.

Beaucoup de nos concitoyens qui l'ont fréquentée garderont de « Madame NOLAIN » l'image d'une femme très active, engagée, gentille et « toujours prête » valeurs sans doute héritées de sa jeunesse lorsqu'elle était cheftaine de « Jeannette » chez les scouts !



## → DIGUE BRENNEGI

### Pourquoi la digue du Brennegi est-elle fermée ?

Lorsqu'au mois d'octobre de l'année passée il a fallu, par sécurité, fermer l'accès à la digue, nous ne pensions pas, plusieurs mois après, avoir à maintenir cette interdiction.

Cette mesure a été prise suite à la formation d'un trou d'environ 50 cm de diamètre sur une profondeur de 1m50 au milieu du passage. Nous avons rapidement bouché cette cavité mais au bout de quelques jours l'affaissement se poursuivait.

Après consultation du propriétaire, le Conservatoire du Littoral, il a été décidé de lancer une étude globale de la digue par un organisme régional spécialisé dans ces études : le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

La méthodologie mise en oeuvre en février de cette année a été réalisée sous trois formes :

- Inspection visuelle de l'ouvrage.
- Reconnaissance géophysique.
- Reconnaissance géotechnique.

La conclusion de ces expertises est sans appel : « la stabilité de l'ouvrage

est compromise et dans l'attente des travaux de réparation, les mesures de sauvegarde (interdiction de circulation) doivent être maintenues » page 32/66 du rapport du CEREMA.

Aujourd'hui le Conservatoire du Littoral a engagé le processus d'enclenchement des travaux de réhabilitation. Pour cela deux conditions doivent être réunies :

#### PREMIER PARAMÈTRE :

- Après avoir établi un plan de financement en fonction du coût estimé.
- Après consultation auprès d'un architecte hydraulique (choix du type de travaux et programmation).

#### DEUXIÈME PARAMÈTRE :

La période possible. Celle-ci ne peut être qu'entre septembre et mars. Il faut réunir deux conditions pour pouvoir engager des travaux, pouvoir mettre le marais à sec et respecter la biodiversité du marais. Or entre fin mars et fin août c'est la période de nidification des oiseaux migrateurs et un moment important dans le développement des moustiques. Pour cela le niveau en eau du marais doit être constant.

Nous sommes conscients de la gêne et de la frustration que cela engendre chez les usagers. Ce n'est ni le Conservatoire du Littoral ni la Municipalité de Locmariaquer qui imposent la fermeture mais ce sont les

conditions de sécurité et l'état général de la digue suite aux études menées qui l'imposent.

Nous étudions la possibilité afin de trouver une solution provisoire mais ce sera très difficile et nous n'allons pas engager de frais important pour une solution qui ne sera que transitoire.

Nous invitons les piétons à utiliser la solution de contournement par l'itinéraire partagé, cycles/piétons, de Kerlud à St Pierre permettant de rejoindre les plages et le chemin côtier.

A ce sujet nous précisons que cette mesure ne concerne que les piétons puisque les cyclistes, de par la réglementation en vigueur depuis plusieurs décennies, ne peuvent et ne doivent pas passer par cette digue ni sur aucun sentier côtier.

Face aux nombreuses dégradations constatées sur le matériel installé afin de protéger et communiquer sur cette zone, Monsieur le Maire ainsi que l'ensemble des Elus demandent à nos concitoyens de faire preuve de civisme, de patience et d'avoir confiance dans les décisions qui sont prises pour le bien de tous.

Pour la sécurité de l'environnement et des personnes des opérations de police seront menées.

## → MON VILLAGE

### Bilan du lancement de l'application Mon Village sur la commune !

Suite au lancement de l'application mobile Mon Village en janvier 2021, le bilan de ce nouvel outil de communication sur la commune est très prometteur.

En effet, plus de 450 locmariaquérois se sont inscrits et l'application enregistre plus de 280 connexions d'habitants par semaine.

21 commerces et 13 associations de la commune sont présents sur l'application. Messages et événements sont publiés quotidiennement dans le fil d'actualité.

La première phase de déploiement de l'application est désormais terminée. Nous nous concentrons désormais à ajouter un maximum de fonctionnalités utiles aux habitants, aux associations, aux commerces et à la mairie.

Au programme entre autres : un service de covoiturage citoyen, un système de sondage, une boîte à idées ou encore un système de signalement d'incidents, etc.

Nous vous remercions pour votre engagement. Vos différents retours ont permis l'évolution de cet outil et de faire de l'application ce qu'elle est aujourd'hui. Ce n'est que le début de l'aventure.

***Vous n'êtes pas encore inscrit ?***

***L'application est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play sous la référence***

***« Mon Village - infos & services »***



# AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : Un portail numérique au service des habitants

Désormais, pour une demande de Certificat d'Urbanisme simple (CUa) ou opérationnel (CUb), une Déclaration Préalable (DP) ou une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), si vous le souhaitez, vous n'avez plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ! Depuis le 17 mai, ces demandes d'urbanisme peuvent être transmises à la mairie sous forme numérique via le Portail de l'Urbanisme.

Ce dispositif de dématérialisation est ouvert aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme : notaires, géomètres, architectes, maîtres d'oeuvre... Les demandes se font en ligne sur un portail dédié accessible depuis le site de la commune. [www.locmariaquer.fr](http://www.locmariaquer.fr) ou <https://gnaug.operis.fr/aurayquiberonterreatlantique/gnaug/#/>

## Un espace sécurisé pour transmettre ses demandes d'autorisations

Chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers.

Le Portail de l'Urbanisme permet :

- De consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- De formuler une demande d'autorisation (et de renseigner en ligne le formulaire CERFA correspondant).
- De joindre toutes les pièces justificatives.
- De suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

## Des avantages concrets pour les usagers

Si le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer, il n'a surtout plus à faire le dépôt en version papier, ni à photocopier le dossier en plusieurs exemplaires. Autre avantage : il peut suivre l'instruction en temps réel.

A noter que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer les demandes directement au service urbanisme de la Mairie ou par courrier, adressé à la commune où se situe le projet.

**Attention : ce dispositif n'est pas ouvert pour l'instant aux demandes de permis (Permis de Construire, Permis de Démolir et Permis d'Aménager). Il sera progressivement généralisé d'ici le deuxième semestre 2021.**



# → LA SCIENCE PARTICIPATIVE AU SERVICE DE NOS CÔTES

## Le projet CoastSnap Morbihan.

Sur la plage de St Pierre bientôt une Première.  
Un projet mis en place par l'OCLM (l'Observation Citoyen du Littoral Morbihannais).

Notre commune est une presqu'île de 1099 ha avec deux façades maritimes (15 km de côtes).

Le territoire communal est aujourd'hui plus que sensible au phénomène d'érosion sur une partie des sentiers côtiers, espaces dunaires et microfalaises.

L'impact à venir sur certaines zones habitées, sur les infrastructures conchylicoles et les réseaux conforte la commune à rechercher des solutions efficaces afin de préserver son patrimoine.

Sur la plage de St Pierre, les quantités de sable varient parfois de plusieurs dizaines de mètres cubes et ce, sans compter les tempêtes, plus fréquentes qui bouleversent les paysages. La dernière « Alex », survenue en janvier 2020, a déplacé d'énormes quantités de sable. Face à ces éléments, la municipalité a installé des ganivelles et créé des

cheminements afin d'éviter de trop nombreux passages dans les dunes avec l'aide du Conservatoire du Littoral. Mais il s'agit d'aller plus loin encore.

Un projet, soumis aux autorités départementales et régionales voit le jour et s'inscrit :

- Dans une démarche collaborative, par l'implication des citoyens, du Conservatoire du Littoral, du LGO (le Laboratoire Géosciences Océan basé à l'Université de Bretagne sud à Vannes), le RIEM (association créée en 2011, Réseau d'Initiatives des Eco-explorateurs de la Mer).
- Dans une démarche de cohésion sociale.
- Dans une démarche éducative qui permet l'éducation à la mer et au littoral des élèves de l'école du Votten (aires marines éducatives). Ce jeune public, «citoyen en herbe», devient alors un porte-parole auprès des adultes...

Aujourd'hui, une station CoastSnap a été installée en bordure de la plage de St Pierre, côté Pointe er Long. Ce nouvel outil de l'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais, est une façon simple et utile de suivre ensemble l'évolution de notre littoral.

Ce système originaire d'Australie est déjà implanté en Angleterre, Espagne,

Portugal, aux Pays Bas et au Brésil.

Le principe est simple : prendre une photo de la plage en suivant les indications et la transmettre en précisant la date et l'heure de la prise.

Ce cliché viendra enrichir une base de données participative et sera analysé par le LGO de l'Université de Bretagne sud.

Par l'intermédiaire du RIEM et avec l'aide de la municipalité, un protocole d'organisation des citoyens bénévoles sera mis en place.

Une réunion d'information aura lieu avec un appel aux associations, volontaires et bénévoles.

Un projet qui tient à cœur à notre nouvelle Municipalité et notamment à notre adjoint à l'environnement.

En participant au projet, les citoyens se familiarisent avec les enjeux de l'environnement et appréhendent mieux les décisions.

Grâce à cette science participative, nous apportons notre contribution et nous agissons à notre niveau.

Tout le monde peut le faire et l'objectif sera atteint: faire réfléchir ensemble chercheurs, enfants, citoyens, élus aux problématiques de l'évolution de notre littoral.

**CoastSnap**  
Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

**Prenez une photo et participez au suivi de l'évolution de votre littoral**

Votre cliché viendra enrichir une base de données participative et sera analysé puis comparé aux autres photos par le Laboratoire Géosciences Océan de l'Université Bretagne Sud.

Cela permettra :

- de mieux comprendre l'évolution du trait de côte.
- d'améliorer la gestion des sites, notamment en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels.
- de suivre les conséquences du changement climatique au travers de l'élévation du niveau de la mer.

Retrouvez-nous sur :

CoastSnap Morbihan ou [www.observatoire-littoral-morbihan.fr](http://www.observatoire-littoral-morbihan.fr)

#CoastSnapKerjouanno  
Dates : 09/09/2023 - 2024

**Photographiez**  
Prenez la photo à la fin de la plage, sur le sable, à l'heure indiquée.

**Partagez**  
Le cliché sera géolocalisé et partagé sur les réseaux sociaux par E-mail en précisant la date et l'heure de la prise.

Envoyez le lien de la photo à : [www.observatoire-littoral-morbihan.fr](mailto:www.observatoire-littoral-morbihan.fr)

Prenez la photo à la fin de la plage, sur le sable, à l'heure indiquée. [www.instagram.com/observatoire\\_littoral\\_morbihan](http://www.instagram.com/observatoire_littoral_morbihan)

Retrouvez-nous sur : [www.twitter.com/observatoire\\_littoral\\_morbihan](https://twitter.com/observatoire_littoral_morbihan)

Envoyez le lien de la photo à : [www.observatoire-littoral-morbihan.fr](mailto:www.observatoire-littoral-morbihan.fr)

QR code : [www.observatoire-littoral-morbihan.fr](https://www.observatoire-littoral-morbihan.fr)

Partenaires : UBS, GÉOSCIENCES Océan, MORBIHAN, ARZON, UNSW Water Research Laboratory

# ➔ NOUVEAUX COMMERÇANTS

## « Au P'tit Bar », nouvel horizon

Marie-Anne arrive d'Hennebont où elle a tenu un « bar snack point chaud » pendant 10 ans.

Auparavant, elle avait tenu un établissement « Mie Caline » pendant 8 ans. Elle a aussi travaillé au snack du « Moulin des oies » à Belz. C'est donc une vraie professionnelle qui reprend l'établissement bar presse en y incluant des jeux, le PMU et la vente de tabac. Le local a été rénové. Très dynamique, Marie-Anne proposera également une restauration rapide mais uniquement hors saison, avec une ouverture 7 jours sur 7.



## Mathieu JEANNOT, la viande locale

Mathieu exploite, à la suite de ses parents, une des dernières fermes de Locmariaquer, à Saint Pierre.

Il possède encore une vingtaine de vaches à lait, héritage de l'exploitation d'André, son père. Mais il oriente aujourd'hui sa production sur des vaches allaitantes, plus faciles à gérer. Les veaux, à l'âge de trois et demi, sont ou bien vendus si ce sont des mâles, ou bien conservés pour les femelles dans le but d'accroître son cheptel. Quelques bêtes sont également vendues chaque année. Mathieu présente son activité et les choix de viande dans un prospectus. En dehors de l'élevage, Mathieu et sa compagne exploitent le camping, juste à côté, qui propose 65 emplacements nus, et ouvre d'avril-mai à fin septembre.



## Jennifer BOURGES crée « Locker Snack »

Petite fille de André et Annie HONEL, les fondateurs du camping de Lann-Brick, Jennifer a décidé de proposer aux Locmariaquérois des burgers, sandwiches américains, paninis salés et sucrés, frites, milkshakes, etc... Installée rue Wilson (ancien magasin de fleurs), elle vous accueillera avec son éternel sourire et sa pêche d'enfer. Du mardi au dimanche + Jours fériés, 12h à 15h30, 18h30 à 21h. Ouvert à l'année.



## Ça bouge à « Labarker »

Soazig GUILLOU est originaire du sud de Rennes.

Cette jeune baroudeuse a « navigué » 6 mois en Chine, 1 an en Italie, 2 ans en Australie. Son « Baobab », c'est le nom de son van, a décidé de la déposer à Locmariaquer pour reprendre la suite de Maud et Chris et du café-concert Labarker. Même concept pour ce bar sympa, avec des concerts (surtout en hiver), un petit coin chaleureux, des initiatives originales comme par exemple, la possibilité d'échange de livres, une ouverture aux associations pour leurs réunions, rencontres ou activités. Plein de découvertes tout au long de l'année.



## → INTERVIEW

### Samuel est garde du littoral à la commune depuis le 1<sup>er</sup> avril.

Il a été embauché par la commune et partage son temps entre les communes de Locmariaquer et la Trinité sur Mer puisqu'il est mis à disposition pour 2/5 de son temps à la Trinité.

#### **Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours ?**

A la suite de mon cursus scolaire (BTSA GPN à Auray et Licence professionnelle à Nantes) dans le domaine de la gestion des espaces naturels, j'ai exercé le métier de guide attesté de la baie du Mont Saint Michel. C'est après avoir fait traverser des centaines de pèlerins à qui j'ai pu transmettre ma passion, ma motivation que j'ai décidé de devenir plus actif dans la gestion des milieux naturels.

En automne 2018, j'ai intégré le service environnement de Belle-Ile-en-Mer en tant que garde du littoral. Après trois ans sur cette île où j'ai pu m'épanouir dans ce métier rare et exceptionnel, au même titre que les habitats naturels que l'on gère et je me mesure la chance que j'ai de l'exercer.

#### **Quels sont vos missions sur notre commune ? Sachant que sur la commune le Conservatoire du Littoral est propriétaire de 103 ha.**

Savoir observer, chercher à comprendre, savoir ce qui se passait avant, imaginer ce qui sera demain, chercher les écrits, respecter l'environnement et le public, telle est la démarche globale de la protection et de la gestion des espaces naturels et inhérente à mon métier de garde du littoral.

Les principales missions que j'aurai à exercer sont l'entretien du sentier côtier, la mise en place et la restauration des aménagements de protection, de signalétique et de canalisation du public pour la partie technique.

#### **Vous avez également un rôle de médiateur ?**

La protection de la nature passe avant tout par l'action de l'homme, par la sensibilisation et l'information du public.

Notre rôle de garde ne consiste pas seulement à veiller à ce que les terrains soient bien entretenus et protégés.

Nous avons également une mission d'accueil des visiteurs et des promeneurs afin de leur expliquer l'histoire, la richesse et la fragilité des sites, tout en nous assurant que cette action de protection soit comprise et partagée par tous.

#### **Votre poste peut contenir également un volet « éducation ». Avez-vous déjà envisagé des animations ? Et vers quel public ?**

Evidemment une bonne gestion d'un site naturel passe par la sensibilisation des usagers. Des animations nature, des chantiers bénévoles et scolaires devront être réalisés dans les prochains mois. Tous les publics aussi bien scolaires que « grand public » seront concernés par ces actions.

#### **Quels vont être vos chantiers prioritaires ?**

Le poste ayant été vacant pendant 3 ans, il y aura quelques chantiers prioritaires comme :

- La remise en état des aménagements de haut de plage.
- Réfection de la signalétique sur les sites.
- Mettre en protection les oiseaux nicheurs de haut de plage (gravelot à collier interrompu).
- Entretien du sentier côtier sur les sites du conservatoire du littoral.
- Nettoyage du bois de Er Hourel.





## → UNE NOUVELLE ASVP ARRIVÉE SUR LA COMMUNE



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, une nouvelle ASVP (agent de surveillance de la voie publique) a pris son poste au sein de la commune. Adélaïde HAMERY sera présente jusqu'au 30 septembre.

Elle vient renforcer le service de police municipale durant la période estivale. Elle secondera le policier municipal dans certaines missions. Outre la prévention, la surveillance et la réglementation du stationnement, elle aura en charge également le marché.

## → ARRIVÉE D'UN AGENT ADMINISTRATIF

**Pour remplacer Madame LHEUREUX, la commune a recruté un nouvel agent.**

Il s'agit de Madame Marylène MOREAU. Ses compétences et la période de travail en commun devraient lui permettre de trouver rapidement ses repères dans ce nouvel emploi. Bienvenue à Marylène !



*« Fabienne LHEUREUX quitte la commune de Locmariaquer après 20 ans de bons et loyaux services. Une petite cérémonie a été organisée en présence du Maire, des Adjoints, ses collègues ainsi que le Maire et les adjoints de l'ancienne municipalité. Monsieur le Maire lui a offert la médaille de LOCMARIAQUER après avoir retracé son parcours. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions. »*

**Bon courage !**

## ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Toutes les personnes peuvent effectuer des démarches auprès du service pour connaître leurs droits sociaux.

En février, un questionnaire a été distribué à toutes les personnes de plus de 12 ans habitant Locmariaquer à l'année, ceci dans le but de faire une analyse des besoins sociaux de la population ; 32,46 % de personnes ont répondu.

La synthèse est en cours et nous vous ferons un bilan détaillé dans le bulletin municipal de fin d'année.

Cette analyse est une obligation afin d'étudier et de faire un diagnostic sociodémographique de la commune.

## MONSIEUR SALENGROS A FÊTÉ SES 101 ANS LE 14 AVRIL

À cette occasion M. le Maire, l'Adjointe au CCAS et la responsable du CCAS lui ont rendu une petite visite amicale. Un présent lui a été offert. Le protocole sanitaire n'a pas permis de partager, comme Monsieur SALENGROS le souhaitait, un petit café...



## INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DE VIGILANCE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES



**Vous êtes âgé(e) de 65 et plus ou en situation de handicap ? Inscrivez-vous pour figurer sur le registre de vigilance et de veille pour les personnes vulnérables et isolées.**

Le centre communal d'action sociale de Locmariaquer tient un registre des personnes âgées de plus de 65 ans et/ou des personnes handicapées. C'est un registre nominatif et confidentiel il comporte des informations relatives à l'identité l'âge, l'adresse les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

### A QUOI SERT-IL ?

Le registre permet au CCAS de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données soient actualisées.

Ce registre est également communiqué au Préfet sur sa demande à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

### DANS QUELLE SITUATION EST UTILISÉ LE REGISTRE ?



Grand froid



Canicule



Catastrophes naturelles (inondations...)

COVID 19

Autres (telles que les crises exceptionnelles comme la crise sanitaire que nous vivons actuellement)

### COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

Contactez la mairie au 02 97 57 32 32

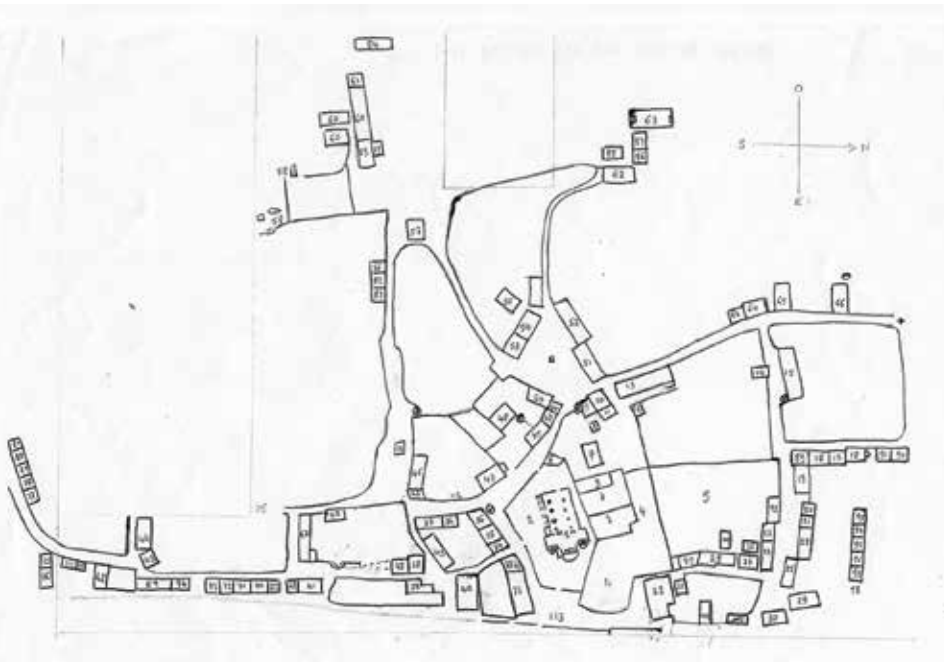
ou par mail [ccas@locmariaquer.fr](mailto:ccas@locmariaquer.fr)

pour figurer sur le registre de vigilance et de veille. Vous pouvez également inscrire un proche avec son accord.

# → LOKMARIA-KAER TROIOÙ 1750 (LODENN KENTAÑ)



## LOCMARIAQUER VERS 1750 (1<sup>ÈRE</sup> PARTIE)



J'ai décalqué ce plan et j'ai copié les noms qui se trouvaient sur le dessin original (cliché de A. Amet pour le Musée de Bretagne) à partir du livre de Gautier Aubert : « Le Président de Robien » publié par les P.U.R. en 2001; ce plan de Locmariaquer (sans doute la plus vieille représentation du bourg de Locmariaquer) a été dressé vers 1750 sur demande de Christophe-Paul de Robien, seigneur de Kaer entre 1727 et 1756 et conservé chez un de ses descendants, le comte Roland de Robien.

J'ai conservé la graphie d'origine mais j'ai écrit en deux mots des noms en LE qui semblaient parfois écrits en un mot et j'ai mis en majuscules les patronymes pour des raisons de lisibilité.

[ ] = mots abrégés que j'ai reconstitués ou que j'ai rectifiés

? = après les mots à la lecture douteuse.

Si les numéros du plan n'apparaissent pas clairement sur le bulletin, je mettrai le plan en ligne sur le site « Vivre à Locmariaquer ».

1 L'Eglise - 2 Le cimetière - 3 Le presbytère - 4 Les Jardins du presbytère - 5 La prairie du presbytère - 6 Le reliquaire - 7 maison à Louis RIO - 8 Ecurie à Jacques MARION et LE CLOIRECH - 9 m[aison] à

Joseph CLOIRECH - 10 m[aison] à LE GOUZER fournier - 11 m[aison] à Jacques MARION - 12 m[aison] à Guy DANIELO - 13 m[aison] à Guy DANIELO - 14 [blanc] - 15 m[aison] à Jan LE BOURGUEL [sans doute LE BOURDIEC] - 16 maison à Charles LE MOINS ? - 17 m[aison] à Jan BAYON - 18 Four de m[onsieur le président] - 19 m[aison] à François LE BOURGUEL - 20 m[aison] à ..... BARON - 21 m[aison] à ..... MADEC - 22 m[aison] à François RIO - 23 m[aison] à François LE BARON - 24 m[aison] à François RIO - 25 m[aison] à Guy TRIAN [DRIAN/DREAN ?] - 26 m[aison] à ... RIO - 27 m[aison] à ... LE ROUX - 28 m[aison] à François RIO - 29 m[aison] à Mathurin LE BRAS - 30 m[aison] à Mathurin LE BRAS - 31 m[aison] à Patern LE MARTELOT - 32 m[aison] à Patern LE MARTELOT - 33 m[aison] à Nicolas CAMENEN - 34 m[aison] à Jan CAMENEN - 35 m[aison] à François RIO - 36 2 m[aisons] à Michel LORANS - 37 m[aison] à Jan LE MONDE - 38 m[aison] à François LE ROUX - 39 m[aison] à Jan GOUZER - 40 m[aison] à Jan GOUZER - 41 m[aison] à Jan LE MONDE - 42 m[aison] à Y ou J DERIAN - 43 m[aison] à AMBROISE LE CALTAS [sans doute LE GALGUÉ] - 44 m[aison] à Jan LE BELS - 45 m[aison] à Robert LE MARTELOT - 46 m[aison] à François LE BAGOUS - 47 m[aison] à Guy LE MARTELOT - 48 m[aison]

à Guy LE MARTELOT - 49 m[aison] à Guy LE MARTELOT - 50 m[aison] à .... LE BOURGUEL - 51 m[aison] à Jullien CORLOBÉ - 52 m[aison] à Pierre BRIEN - 53 m[aison] à dom Ollivier LE GAL donné à l'Eglise par fondation - 54 m[aison] à François LE BAGOUS - 55 m[aison] à Ollivier LE GAL - 56 m[aison] à Pierre LE SAUS - 57 m[aison] à Jullien MARTELOT - 58 Ruines du château - 59 maison Pierre BRIEN - 60 m[aisons] à Robert LE MARTELOT - 61 m[aison] à Pierre BRIEN - 62 m[aison] à Yves LE MONDE - 63 chapelle St Michel - 64 m[aison] à Marc COURIO - 65 m[aison] à ...GUYAM ? - 66 m[aison] à Guillaume RIO - 67 m[aison] à Philippe CAMENEN - 68 m[aison] à Jan LE FAY - 69 m[aison] à la veuve Joseph BODEVIN ? - 70 m[aison] à Jan SONIC - 71 m[aison] à Julien JOSSET - 72 m[aison] à Michelle CORLOBE V[euve] LE FLOCH - 73 m[aison] à Julien LE MARTELOT - 74 m[aison] à Piere LE CHAPELAIN - 75 m[aison] à Marie LE MARTELOT V[euve] Piere LE PORTZ - 76 m[aison] à Louis BOURDIEC - 77 m[aison] à .... CAILLOCHE - 78 m[aison] à Jullien GUILLAM - 79 m[aison] à Vincent LE MENACH - 80 m[aison] à Pierre ROPERTZ - 81 m[aison] à Jacque GUEGAN - 82 m[aison] à Louis LE CORVEC - 83 m[aison] à F[rançois] LE SAUFF [LE SAUSS ?] -

### En tenue :

84 m[aison] à veuve RIO sous LE ROL LE BAGOUSSE - 85 m[aison] à Nicolas LE MONDE - 86 m[aison] à Nicolas JACOB - 87 m[aison] à Jan LE GAL - 88 m[aison] à Julien MADEC - 89 m[aison] à F[rançois] LE BOURDIEC - 90 m[aison] à Pierre GOUZER - 91 m[aison] à Jan BERIGOT - 92 m[aison] à Armel HERVÉ cy devant à F[rançois] EVEN - 93 m[aison] à la veuve de Guillaume SONIC ? - 94 m[aison] à Marie LE BARON - 95 m[aison] à Anne MADEC - 96 m[aison] à Philibert MADEC - 97 m[aison] à F[rançois] MADEC - 98 m[aison] à .... DOURNER - 99 m[aison] à .... blanc - 100 m[aison] à Charle GUILLAM - 101 m[aison] à Padern LE MARTELOT - 102 m[aison] à F[rançois] LE PORTZ -

Yann LE GAUDION  
imbrill 2021 - avril 2021

# → JEUNESSE ET CULTURE

## Séjours été 2021

### ALSH (3-12 ANS)

Les séjours se font en commun avec l'accueil de loisir de Crac'h.

Suivant le protocole sanitaire imposé, il est possible que les séjours soient annulés.

**Le 1<sup>er</sup> séjour sur le thème :** « A fond la forme » sera proposé pour 16 enfants de 7 à 10 ans du mardi 19 au vendredi 23 juillet.

Ce séjour aura lieu à Languidic.

**Le 2<sup>ème</sup> séjour sur le thème :** Nom reste à définir

Sera proposé pour 16 enfants de 6 à 9 ans du mardi 24 au vendredi 27 août.

Ce séjour aura lieu : à Pluvigner

**Contact :** Gwendal 02 97 57 34 14 pour Locmariaquer  
Marianne ou Jehanne 02 97 30 01 75 pour Crac'h.

## L'accueil périscolaire

Après la confection de petits lapins et d'oeufs de Pâques, nous allons profiter des jeux en extérieur avec l'arrivée du beau temps pour cette dernière période de l'année scolaire.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée scolaire de septembre pour de nouvelles aventures.

Pendant les camps, des activités seront proposées sur place pour satisfaire les jeunes qui ne partent pas.

Nous allons mettre en place un maximum d'activités extérieures et ainsi rapprocher les enfants de la mer et du sable en espérant que le soleil soit au rendez-vous.



### Les jeunes pourront pratiquer :

- Surf, char à voile, paddle, bouée tractée et pirogue hawaïenne.
- Des rencontres avec d'autres communes seront mises en place sur les différentes plages avec du beach soccer, volley, sand Ball.
- Bien sur les activités laser game, patinoire, piscine, bowling seront également organisées.

### Les séjours :

A l'heure de l'article ceux-ci ne sont pas encore calés définitivement

**Contact :** Franck Guillemoto au 06 66 53 81 59 ou  
Alain Marenne au 06 67 82 64 61

## Jeun'Mactive (11-17 ans)

Au sein du service jeunesse, les adolescents de 11 à 17 ans habitant à Crac'h, Saint Philibert et Locmariaquer, sont accueillis à l'espace jeunes situé dans l'enceinte du stade de Saint Philibert.

Dans la structure, plusieurs activités sont proposées aux jeunes :



## Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Le Pass'jeunes loisirs sera ouvert du 07/07/2021 au 14/08/2021, pour les enfants âgés de 9 à 13 ans.

Durant l'été, différentes activités sont au programme, ainsi que 2 séjours.



- Un accueil libre où les jeunes peuvent profiter des installations de la structure (jeux de société, jeux vidéo, espace livres, le stade de foot, le terrain de tennis, ...)
- Des animations sur place proposées par les animateurs ou des prestataires (ex : atelier cuisine, activités manuelles, activités sportives, ...)
- Des sorties dans le département (ex : karting, cinéma, accrobranches, paintball)
- Des séjours courts de 2 jours (ex : séjour à Paris avec une journée dans un parc d'attraction)
- Des séjours de 5 jours l'été, en camping. La destination et les activités sur place sont décidées par les jeunes.

La structure est ouverte pendant les périodes scolaires, les mercredis et samedis de 14h à 18h30 et les vendredis, de 18h à 21h. Lors des vacances scolaires, les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi de 9h à 18h30. Des navettes sont possibles entre les 3 communes uniquement sur demande.

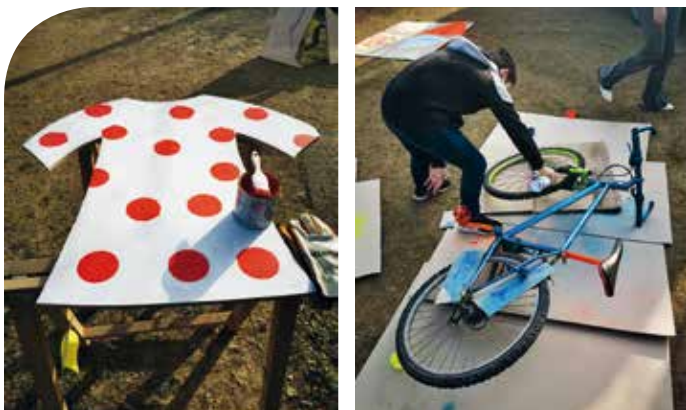
Cet été, les jeunes vont pouvoir profiter d'un séjour à la base de loisirs de Ploërmel du 26 au 30 juillet. Au programme, bouée tractée, équitation, golf, ...

**Contact : Aurélien MERU : 06 32 64 25 02**

## Les Chantiers loisirs jeunes

**Au cours du 1<sup>er</sup> semestre il y a eu 1 seul chantier aux vacances d'hiver.**

Au vu du passage du tour de France le 28 juin, 6 jeunes ont réalisé des décorations (vélos repeints, maillots...) Celles-ci seront placées sur le rond-point du Bocéno et bords de route.



Pas de chantier aux vacances de printemps lié à la crise sanitaire

Pour cet été, il est prévu 2 chantiers loisirs jeunes.

**1<sup>er</sup> chantier :** Commune de St Philibert du 12 au 16 juillet. Le programme n'est pas encore défini par la commune.

**2<sup>ème</sup> chantier :** Commune de Crac'h du 23 au 27 août. Au programme : Réalisation d'un abri à moutons.

**POUR RAPPEL :** chaque chantier propose 6 places. A l'issue du chantier, le jeune pourra choisir entre un bon d'achat de 60 € à valoir sur les séjours ou activités jeunesse ou 40 € à valoir dans 5 enseignes sur le secteur d'Auray.

## Les Temps d'Activités Péri-éducatifs

**Les temps d'activités périscolaires sont un moyen de mise en oeuvre du projet éducatif de territoire de la commune de Locmariaquer.**

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent tous les jours après l'école de 15h00 à 16h30 (15h30-16h30 les lundis).

Cette dernière période aura été marquée par diverses activités sportives, logiques, manuelles et culturelles : danses ; chants, anglais activités manuelles et culturelles, jeux extérieurs et défis.

C'est avec regret, tant pour les animateurs que pour les enfants que nous refermons cette parenthèse des après-midi TAP qui auront permis, nous l'espérons, aux enfants de s'épanouir autour d'ateliers divers et variés depuis près de 7 ans.

Merci à tous les animateurs qui ont initié ces Temps auprès des enfants de l'Ecole de la Maternelle au CM2, aux enfants et aux enseignants pour avoir toujours accueillis ceux-ci avec plaisir et enthousiasme.



*Maguy Mahé coordinatrice des TAP à Locmariaquer*

## Dynamique intercommunale

### LE PASS'NAUTISME LOISIRS 2021

Le Pass'Nautisme loisirs a ouvert ses portes lors des vacances de printemps, il les fermera à l'issue des vacances d'automne.

**Le Pass'Nautisme Loisirs propose aux parents à 50% :**

- 130 places pour les vacances scolaires
- 16 places pour les mercredis
- 16 places pour les samedis

**Pass'Nautisme Loisirs propose aux grands parents résidents à l'année une réduction de 25% :**

- 40 places pour les vacances scolaires.

**Pour tous renseignements et inscriptions contacter le responsable enfance jeunesse en mairie de St Philibert au 02 97 30 07 07 ou 06 25 14 52 47**

**Le pôle animation**



## → LA PAROLE AUX JEUNES



Il est apparu important à l'équipe municipale de proposer à quelques jeunes de notre commune de s'exprimer et parler de leurs besoins, de leurs attentes. Voici « pêle-mêle » quelques réflexions qu'ils ont pu nous apporter :

« Nous n'avons pas d'endroit où nous réunir, nous mettre à l'abri et passer un moment avec nos copains. Partout où on va, on dérange et on se fait chasser. On fait pourtant attention à venir moins souvent dans le bourg et on essaye d'être plus discret. Mais si on avait un local à nous, géré par nous (1), ça serait beaucoup mieux pour tout le monde. »

« On voudrait pouvoir aller au gymnase de temps en temps pour jouer au basket ou autre chose, mais on nous dit que ce n'est pas possible de le laisser ouvert. On aimerait aussi pouvoir utiliser l'espace

multisport du camping, mais on ne peut pas y aller (2). L'idéal serait d'en avoir un pour nous, les jeunes de Locmariaquer. »

« Ça serait sympa aussi qu'il y ait des animations sur le port l'été, comme avant. On a bientôt 18 ans et on serait prêt à participer à l'organisation, par exemple dans le comité des fêtes. »

Ces propos que nous adressent nos jeunes sont intéressants et l'équipe municipale doit en tenir compte dans le choix des projets pour notre commune.

(1) Un local mis à la disposition des jeunes ne pourrait l'être que sous la responsabilité d'un adulte

(2) L'accès libre au gymnase et aux espaces de jeux du camping ne peuvent se faire pour des raisons de sécurité des sites.

## → ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil de loisirs de Locmariaquer sera ouvert cet été du 7 au 30 juillet pour les enfants de 3 à 12 ans.

L'ALSH est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Un dossier d'inscription est impératif avant d'inscrire son enfant, celui-ci est disponible en mairie ou sur le [portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr)

**INFO IMPORTANTE :** L'ALSH est fermé au mois d'août, merci de se rapprocher de l'ALSH de Crach.

**Pour toutes informations,**  
contactez le 02-97-30-09-06  
ou par mail à [gwendal.belouard@ufcv.fr](mailto:gwendal.belouard@ufcv.fr)

## → RECETTES POUR ENFANTS

### Galettes de sarrasin roulées au saumon fumé



#### INGRÉDIENTS

- 4 tranches de saumon fumé (180g)
- 2 oeufs
- 15 cl de lait demi-écrémé
- 80 g de farine de sarrasin (blé noir)
- 30 g de farine blanche
- 2 cuillères à café d'huile d'arachide
- Sel et poivre du moulin

#### POUR LA SAUCE

- 150 g de carré frais
- 1 cuillère à soupe de jus de citron
- 1 cuillère à soupe d'aneth ciselé
- 1 cuillère à café de moutarde au piment d'Espelette
- sel

#### PRÉPARATION

1. Dans un saladier, versez les farines tamisées, ajoutez les oeufs, puis battez au fouet en versant le lait et 8 cl d'eau

Ajoutez une cuillère à café d'huile et assaisonnez. Laissez reposer la pâte 30 minutes au frais. Faites chauffer une poêle à crêpes de 20 cm de diamètre (au maximum) légèrement huilée au pinceau. Versez-y une louchée de pâte et laissez cuire la crêpe 1 minute de chaque côté. Procédez de même pour les 3 autres crêpes et laissez tiédir.

2. Préparez la sauce en mélangeant tous les ingrédients. Étalez 1 cuillère de sauce sur la première et posez 1 tranche de saumon fumé dessus. Roulez la crêpe sur elle-même, puis filmez là. Déposez le rouleau sur un plat et procédez de même avec les autres crêpes. Réservez au frais 1 heure. Avant de servir, enlevez les films alimentaires. Coupez chaque crêpe roulée en tranches, enfoncez une pique et disposez sur un plat.

### Tomates cocktails au thon



#### INGRÉDIENTS

- 20 tomates cocktails
- 200 g de thon au naturel
- 100 g de fromage blanc à 20 % de MG
- 1 cuillère à soupe de câpres égouttées
- 1 cuillère à soupe de persil ciselé
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre du moulin
- Jus de citron

#### PRÉPARATION

1. Lavez et essuyez les tomates. Coupez le dessus et réservez les chapeaux obtenus.
2. Evidez les tomates, sans les percer, à l'aide d'une petite cuillère, puis retournez-les sur une assiette.
3. Egouttez le thon et mettez-le dans un grand bol. Ajoutez le fromage blanc, les câpres, le persil, le jus de citron et l'huile. Salez, poivrez et écrasez le tout à la fourchette.
4. Garnissez les tomates de cette farce et couvrez avec les chapeaux.
5. Réservez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Tél: 02 97 57 31 11  
Portable professionnel: 06 01 54 62 51  
Un site internet pour suivre l'actualité de l'école :  
<http://ecolelevotten.toutemonecole.fr>

## Inscriptions rentrée 2021

Prendre contact avec la directrice (par mail ou par le biais du portable durant l'été) pour une visite et une présentation de l'école.

Pour les enfants nés en 2019, rentrée en septembre en TPS s'ils sont prêts, possibilité de rentrée en janvier 2022.

## En route vers un nouveau projet d'école...

Depuis quelques mois, l'équipe enseignante travaille à un nouveau projet d'école qui courra de septembre 2021 à 2025, il a été présenté et adopté en conseil d'école le 12 avril en présence du maire et des parents élus.

Les résultats de nos élèves aux différentes évaluations nationales (GS /Évaluations CP/CE1/6<sup>ème</sup>) témoignent des atouts de notre école pour construire des savoirs fondamentaux pour tous, dans un climat de confiance réciproque avec les parents et les partenaires, au service du bien vivre à l'école.

Forts de ce constat de réussite et d'épanouissement des enfants à l'école, nous avons choisi d'enrichir le parcours scolaire des enfants dans sa dimension environnementale, culturelle et artistique.

Nous axons donc nos priorités sur le domaine de l'EAC (Education Artistique et Culturelle) autour de 2 enjeux :

### Enjeu 1

#### Développer chez nos élèves une plus grande ouverture culturelle et artistique

##### 1/ Connaître, s'approprier, protéger le patrimoine local.

- Patrimoine historique dans le cadre de la démarche du classement des mégalithes au patrimoine mondial de l'Unesco portée par l'association Paysages de mégalithes avec un projet d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec le service éducatif des Monuments Nationaux et des artistes. (Une classe chaque année avec un travail de deux autres sur le même thème).
- Patrimoine environnemental avec la poursuite de notre travail sur notre AME (Aire Marine Educative), le renouvellement du label AME et l'obtention du label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable).

##### 2/ Identifier les différentes structures et partenaires locaux dans le domaine des arts.

Faire venir des professionnels dans l'école, découvrir et fréquenter des lieux de culture, former l'enfant spectateur.

### Enjeu 2

#### Faire comprendre aux familles et partager avec elles la façon dont l'EAC enrichit le parcours éducatif de chaque enfant

- 1/ Engager nos élèves à partager leurs expériences artistiques et culturelles (expo, événement collectif en fonction de la thématique, élaboration d'un cahier culturel qui suivra l'enfant de la PS au CM2 pour témoigner de son parcours culturel et artistique, page dédiée sur le site de l'école)
- 2/ Partager avec les familles les ateliers mis en place à l'école.



• Sortie AME pour travailler sur la dune de St Pierre, l'érosion, et les attitudes à adopter pour la protéger.



## Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au concours du Souvenir Français.

Le Souvenir français - Gardien de notre mémoire, est une association créée en 1887 qui garde le souvenir des soldats morts pour la France par l'entretien et la restauration de tombes et de monuments commémoratifs. Elle propose chaque année au public scolaire un concours autour d'un thème différent.

Le thème de cette année, que Michel Fourniol, Président du comité Baie de Quiberon-Ria d'Étel, est venu nous présenter a particulièrement plu aux élèves : **Les femmes pendant la première guerre mondiale.**



**Les enfants se sont donc partagés les recherches et un travail complémentaire dans les deux classes a été produit :**

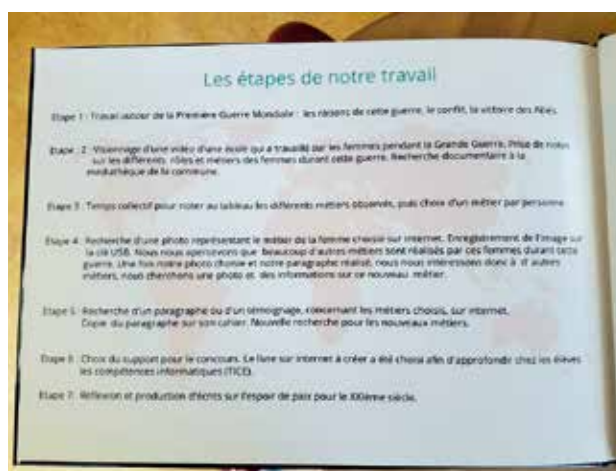
Les CE2 ont d'abord fait des recherches documentaires sur ce thème à partir d'ouvrages pris à la médiathèque et ont vite compris que les femmes avaient joué un rôle essentiel pour remplacer les hommes partis au front. Ils ont répertorié les différents métiers exercés par les femmes. Les CM ont ensuite complété ce travail par des recherches sur internet.

**Les enfants ont écrit des petits textes sur chacun des métiers et ont cherché des photos d'archives et des témoignages pour illustrer leur travail.**

Ils ont été très admiratifs de découvrir que les femmes avaient eu des rôles très difficiles, tout en s'occupant de leurs enfants : agricultrices, munitionnettes, infirmières, ramoneuses, forgeronnes, soudeuses, pompières, marraines de guerre, espionnes...

Une phrase qui serait attribuée au Maréchal JOFFRE les a particulièrement marqués : *« Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient 20 minutes, les Alliés perdraient la guerre. »*

Le travail des élèves pour ce concours est présenté sous forme d'un livre-album photo réalisé en ligne et imprimé.



## Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2021

Après une enquête à destination des familles, le Maire, en accord avec le conseil d'école, a décidé le retour à la semaine de 4 jours. L'école de Locmariaquer, une des dernières du Morbihan, fonctionnait encore cette année sur un rythme de 4 jours et demi, avec des journées de classe allégées et des activités proposées aux enfants après 15 heures.

A partir de la rentrée 2021, les enfants n'auront plus classe le mercredi matin, ils auront accès au centre de loisirs. La mairie travaille actuellement sur le projet de proposer des activités à Locmariaquer le mercredi matin dans l'esprit des TAP actuels.



**HORAIRES**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**  
**8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30**

Accueil périscolaire de 7h30 à 8h20 / de 16h30 à 18h30



## La médiathèque accueille le public :

**DE JUILLET ET AOÛT**

Mardi : 10h00 - 12h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00

Jeudi : 10h00 - 12h00

Vendredi : 10h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 12h00

**CONTACT : 02 97 57 32 64**

# → MÉDIATHÈQUE / MEDIAOUEG



Depuis le début de l'année, la médiathèque est toujours restée ouverte... avec des horaires adaptés au couvre-feu... et malgré le confinement et l'incendie d'OVH de Strasbourg qui a touché notre système de prêt, les adhérents ont pu continuer à emprunter des livres en libre-service et aussi sur réservation - service que permet le réseau des médiathèques Terre Atlantique.

Rappelons que ce réseau, démarré en début 2020 et qui a su démontrer son utilité lors de cette année passée, est ouvert à tout habitant de ses 23 communes (Jeunes de -18 ans et étudiants : gratuit ; adulte : 10 €/an ; famille : 15 €/an). Il offre la possibilité d'emprunter des documents (20 € par carte) dans toutes ses médiathèques, de consulter la presse en ligne, de bénéficier d'autoformations et de livres numériques et de se connecter au site de la Philharmonie de Paris avec ses 60 000 ressources musicales.

MÉDIATHÈQUE



## Anne JACOB, une nouvelle bénévole

« Après le 1<sup>er</sup> confinement, mon activité professionnelle de Guide Littoral et de Conteuse fut partiellement mise à l'arrêt, j'ai alors rejoint l'équipe chaleureuse et dynamique des bénévoles de la médiathèque.

J'ai alors découvert le fonctionnement d'une médiathèque (prêts, réservations en ligne, inscriptions...). Catherine m'a offert l'opportunité pour ne pas perdre la « main », le partage et le contact avec le public qui me sont si chers, d'animer une balade Patrimoine à double voix avec Jacques MADEC, un après-midi entre contes et doux mensonges, des petites contées avec les maternelles de l'école, une lecture à haute voix de nouvelles dans le cadre de la « Nuit de la Lecture », des ateliers les mains dans la terre en relation avec la création de la grainothèque de la médiathèque. » Anne JACOB

## Quelques lectures ... rencontrées en ce début d'année

Dans le grand choix de romans disponibles à la médiathèque, Nicole a retenu :

**Le pays des autres** de Leila SLILAMI  
« récit qui m'a particulièrement émue, me rappelant parfois la vie de ma mère... »

**Lettres d'amour sans le dire** d'Amanda SHERS,  
« récit douloureux, livre attachant. »

**Un crime sans importance** où Irène FRAIN nous fait partager sa recherche obstinée de la vérité sur le crime non élucidé de sa soeur.

Et beaucoup d'autres ouvrages, comme **Et toujours les forêts** de Sandrine COLLETTE, sont à découvrir.



## Les animations

À la mi-mai, une matinée de partage de graines et d'idées autour du jardin a vu passer une quarantaine de personnes, toutes passionnées.

Animé par Marion et Yves TISSOT et Anne JACOB, cet échange nous a motivé pour d'autres projets sur le jardin et le Patrimoine naturel... visite de jardins, conférences, partages, grainothèque (bibliothèque de graines que vous pourrez faire vivre en partageant les graines de votre jardin)... Toute bonne volonté est la bienvenue...



## En projets

Les TAP s'arrêtant à la fin de l'année scolaire, la médiathèque proposera des animations, des temps de lecture à haute-voix pour les enfants...

## Les expositions

En ce 1<sup>er</sup> semestre 2021, la fermeture de la salle Jean-Baptiste Corlobé nous a amené à utiliser le support des vitres de la médiathèque pour continuer les expositions ...



... Après le jardinage, le succès des dinosaures, la poésie, les enfants des TAP 2019-20-21 ont exposé leurs oeuvres et travaux sur le thème de la mer dans la médiathèque.

Pour la suite de l'année, l'exposition des oeuvres d'Eric DEVANTOY et de Jean-Pierre DUPUICH, en place depuis le 22 mai et jusqu'au 22 juillet, dans la salle d'exposition, fait le lien avec le projet du Collectif d'artistes de Locmariaquer, sur la beauté de l'imperfection - Wabi Sabi - à la chapelle St Michel.



**Dès le 24 juillet, nous réinstallerons jusqu'au 11 septembre, l'exposition *Mon Regard sur Locmariaquer* dont le livret, en vente à la médiathèque (16€), est une belle idée de cadeau.**



**Après Lok'en Bulles du 16 au 20 septembre, Un Automne Autrement, nous emmènera autour des étoiles avec des expositions, des animations, conférences, sorties contées...**



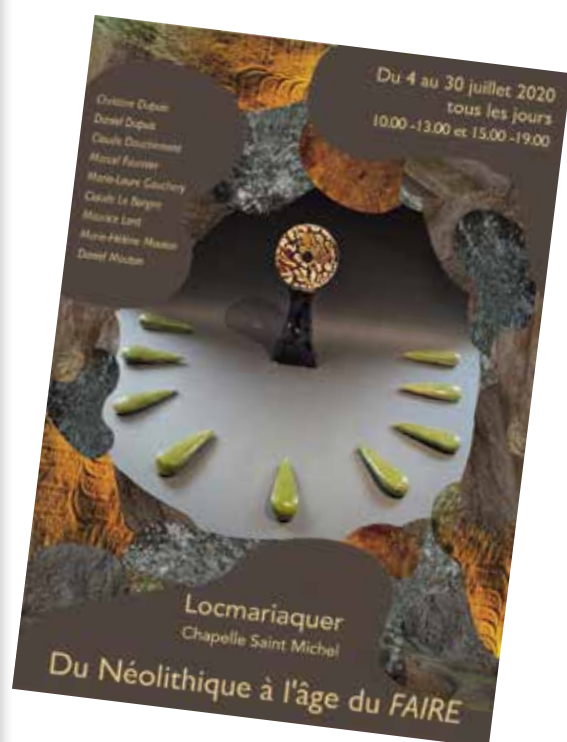
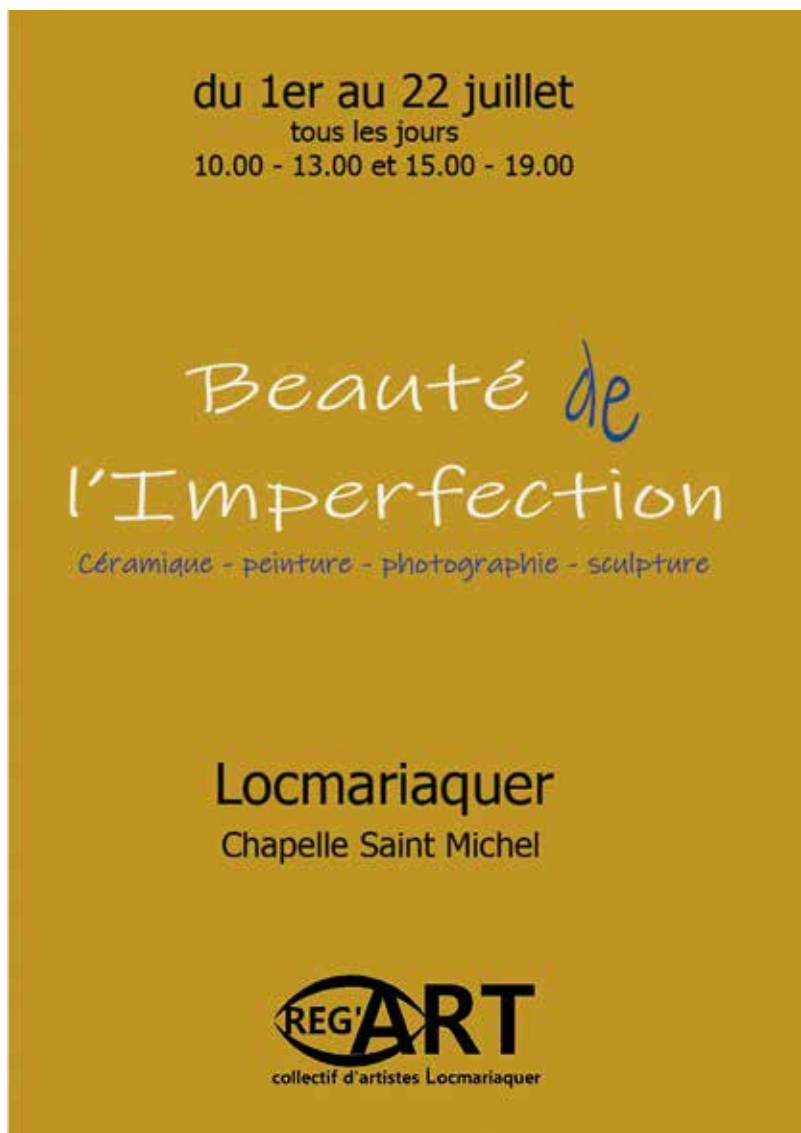
# → REG'ART

## COLLECTIF D'ARTISTES LOCMARIAQUER

La Chapelle St Michel l'accueillera du 1<sup>er</sup> au 22 juillet 2021 autour de la *Beauté de l'Imperfection*.

Le collectif d'artistes de Locmariaquer, REG'ART a été initié à l'issue de l'exposition de juillet 2020 du Néolithique à l'âge du FAIRE qui a remporté un vif succès, un livret a été édité à cette occasion.

Il regroupe céramistes, peintres, photographes, plasticiens, sculpteurs de Locmariaquer désireux de présenter leur création lors de Parcours d'artistes et d'expositions thématiques. Ce collectif propose ainsi un autre regard et participe à la vie culturelle de notre village.



N'hésitez pas à contacter le collectif à l'adresse mail suivante [regart56740@gmail.com](mailto:regart56740@gmail.com) ou lors de l'exposition de juillet notamment pour vous faire connaître pour le prochain Parcours d'artistes, également ouvert aux artisans d'art de Locmariaquer.



**En cette période où l'actualité sanitaire domine, il était important de travailler sur les sujets majeurs permettant à Locmariaquer de rentrer pleinement dans le 21<sup>e</sup> siècle.**

La maison de santé, la «maison Lautram», l'arrivée du garde du littoral, la piétonnisation du centre bourg, l'entretien des voiries, des espaces verts... et tant d'autres actions visibles, pour lesquelles vous êtes nombreux à nous faire part de votre satisfaction.

Mais entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle, c'est aussi s'interroger sur la cohérence des choix politiques.

Devons-nous laisser rentrer les bus dans notre ville quand nous la souhaitons piétonne et sans pollution ?

Ne devons-nous pas anticiper l'arrivée massive de 20% de touristes supplémentaires sur notre commune, sans compter le « tourisme Covid » que nous avons tous remarqué ?

Que nous le voulions ou pas, les récents événements donnent à Locmariaquer le statut de « commune refuge ».

Comme l'immense majorité des villes touristiques du littoral, nous devons nous doter rapidement de parkings en amont de notre ville. Il ne s'agit pas que de construire, mais surtout de pouvoir accueillir. Cela nous permettra à nous, habitants de Locmariaquer de vivre agréablement notre commune et de profiter de cette manne touristique, sans dénaturer cette douceur de vivre que nous chérissons tous.

**Charles LE SOMMER,  
Sophie KERZERHO  
et David FICKO**

## Aline Le Corre

### Élue minoritaire Lock'Ensemble Locmariaquer le 13 mai 2021

Après un an d'activités au sein du conseil municipal, il est temps pour moi de faire un premier bilan. J'assiste avec assiduité aux conseils municipaux et aux commissions dans lesquelles je me suis positionnée : finances, urbanisme, communication, jeunesse-sports-culture et patrimoine.

Récemment, j'ai participé aux discussions d'un groupe de travail concernant la Rue Wilson et l'aménagement de la Croix des Fleurs.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal qui m'ont accueillie cordialement. Ils sont à l'écoute de mes observations et suggestions lors de nos réunions de travail. Je remercie aussi mes collègues de la liste Lock'Ensemble. En effet, nous échangeons régulièrement sur les projets en cours et à venir. Il est important que ce travail collaboratif se poursuive.

Être élue minoritaire, c'est un travail constant et un investissement personnel pour être informée et être à l'écoute des discussions. D'autre part, je suis à la disposition de nos concitoyens qui n'hésitent pas à m'interpeller sur des problématiques

particulières et personnelles. Mon rôle auprès de vous tous et toutes est d'être l'interface, et de vous conseiller selon mon expertise.

Comme vous le savez, j'ai voté contre le projet de maison de santé pluridisciplinaire au parking Wilson. Cette décision, je l'assume pleinement et correspond parfaitement à ma ligne de conduite placée autour de la participation citoyenne et de la projection future de notre charmante commune.

Je tiens à préciser que je suis pour une maison de santé mais pas dans les conditions qui ont été réalisées jusqu'à présent.

En effet, j'aurais aimée une étude prospective sur le moyen terme alliant le devenir de centre ville, les évolutions démographiques et économiques, ainsi que sur le stationnement et la circulation sans oublier l'impact financier des différents projets menés par l'équipe dirigeante.

Autre point, auquel je suis très attachée, est la participation citoyenne. Je me félicite que certains d'entre vous participent à des comités citoyens consultatifs. C'est un premier pas et j'ose espérer que ces échanges entre élus et citoyens continueront tout au long du mandat avec un développement et une cohésion

au service de tous et dans l'intérêt général. La participation citoyenne ne s'arrête pas malheureusement aux élections. Une promesse de campagne est un engagement fort. Elle doit perdurer.

Pour conclure, je souhaite évoquer le règlement intérieur du conseil municipal. J'ai la possibilité de formuler des questions 48 heures avant une réunion. Je n'hésite pas à proposer mes questions et interrogations par écrit selon vos retours. Ces questions se veulent constructives et absolument pas obstructives et dérangeantes. Elles sont posées pour mieux comprendre et appréhender les enjeux de demain pour Locmariaquer. Je vous invite à lire les réponses apportées par Monsieur Le Maire dans les comptes-rendus qui sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Je reste bien évidemment à votre écoute. A très bientôt.



## → UNE NOUVEAUTÉ POUR LES ASSOCIATIONS, LE CONTRAT D'OBJECTIF

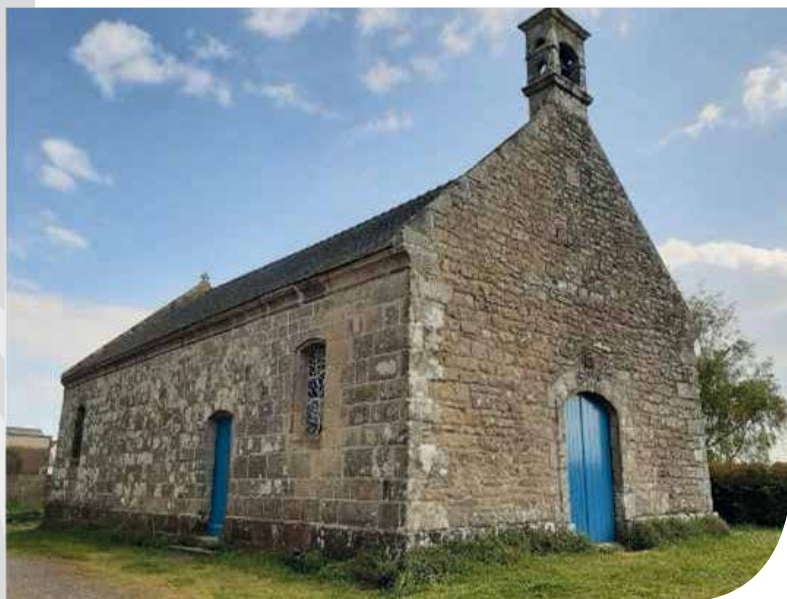
Chaque année, les élus étudient les demandes de subventions faites par les associations. Et la réflexion sur le bien-fondé de certaines demandes est parfois bien difficile.

Une suggestion de certains Locmariaquérois a retenu l'attention de l'équipe municipale : associer les associations à la vie communale par l'intermédiaire de contrats d'objectif. Chaque association se verra confier la responsabilité ou la participation à l'organisation de manifestations à caractère festif, social, éducatif ou autre, œuvrant pour le bien de la communauté.

Quelques exemples : sortie en mer pour des groupes d'handicapés, découverte de nouveaux sports, embellissement de la commune, lutte contre l'isolement, ouverture des activités à des non adhérents, présence de bénévoles sur des événements plus généraux, etc...

Rien de bien exigeant, mais les élus seront attentifs à l'engagement des associations pour répondre aux attentes de la commune.

## → LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT MICHEL



L'assemblée générale qui était prévue le 22 février n'a pas pu se tenir cette année. Nous avons donc adressé par mail à tous nos adhérents un compte-rendu donnant toutes les informations sur ce qui s'était passé dans l'année 2020, le résultat financier et les projets pour 2021. Les membres du bureau se sont tous déclarés prêts à continuer, chacun dans sa fonction.

Nous venons de terminer le remplacement de la grande porte de la chapelle, le bois était très abîmé. Nous en avons profité pour changer la couleur de cette porte en optant pour un bleu plus adapté à ce bâtiment. Nous avons également repeint à l'identique la petite porte du côté. Remerciements à la mairie qui nous a aidés en prenant à sa charge 20 % de la facture.

### Programme de l'été 2021

Nous avons dû annuler l'exposition du Vent Salé prévue en avril.

- Du 29 mai au 20 juin, Steptout
- Du 1<sup>er</sup> au 22 juillet, « beauté de l'imperfection » Marie-Laure GAUCHERY et ses invités
- Du 24 juillet au 5 août, Anne Le SOMMER
- Du 7 au 19 août, Michel OLIVIER DESIGN
- Du 21 au 31 août, Anne LE DANTEC avec Régine et Bruno LE SOURD
- Du 2 au 12 septembre, Michel LE ROL

Nous espérons que ce programme pourra se dérouler comme prévu.

Nous avons prévu de participer au forum des associations le 4 septembre prochain.

Un autre temps fort pour notre association est le pardon de St Michel qui est fixé au dimanche 3 octobre.

Nous vous souhaitons un bon été, et, suivant la formule consacrée, prenez soin de vous !

Le bureau



## → CHAPELLE SAINT-PIERRE



### Des nouvelles de la chapelle Saint Pierre Loperec à Locmariaquer.

Voici un résumé de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 18 août 2020 à l'ombre de la chapelle en extérieur et dans le strict respect des consignes sanitaires.

Nous étions une bonne vingtaine de fidèles adhérents et nous avons pu faire la connaissance de Madame RIO, représentant Monsieur le Maire de Locmariaquer.

Florence FORT, présidente de l'association a ouvert la séance par un mot de bienvenue et une pensée pour Madame Maryse WULLEMS, décédée dans l'année, qui fut un membre très investi dans l'association de la chapelle.

#### • BILAN D'ACTIVITÉS :

**Le Pardon de Saint Pierre a eu lieu le dimanche 18 août.**

La fréquentation de la chapelle est importante malgré le confinement et ce, grâce à Mesdames GUIDON, Van CAENEGHEM, LE GOFF et Monsieur JEANNOT qui se relaient pour l'ouvrir aux visiteurs sans oublier Mesdames AUDRAN, LE BAYON et GOUZER qui veillent à rendre la chapelle toujours accueillante.

Électrification de la chapelle : les travaux ont été réalisés cet hiver. L'association adresse ses remerciements à la commune qui a pris à sa charge les travaux de terrassement. Il reste à mettre en place un détecteur de présence pour gérer l'éclairage de la chapelle.

La bannière reste exposée dans la chapelle pendant l'été. Après consultation d'une restauratrice, la bannière ne pourra pas être restaurée, son état de dégradation étant trop important.

Des devis vont être réalisés pour la réfection des peintures extérieures. Deux entreprises ont été contactées.

La fête de la chapelle, initialement prévue en 2021, est reportée en 2022 pour les 250 ans de la chapelle. Deux manifestations sont envisagées (une en juillet et l'autre en août) : Un appel à toutes les bonnes volontés et aux idées est lancé.

Contactez l'association à l'adresse suivante : [chappellesaintpierreloperec@gmail.com](mailto:chappellesaintpierreloperec@gmail.com)

#### • BILAN DES ADHÉSIONS :

L'association compte cinquante-cinq membres/familles cotisants réguliers. Sur les trois dernières années, on compte une moyenne de trente et un membres donateurs réguliers.

#### • RAPPORT FINANCIER APPROUVÉ.

#### • RENOUELEMENT DU BUREAU (VOTÉ À L'UNANIMITÉ) :

Présidente :	Patricia AUBERT
Vice-Présidents :	Étienne de LA ROULLIERE Joël TEMPLIER
Secrétaire/trésorière :	Florence FORT
Membres :	Michel JEANNOT Gildas LE ROUX

La présidente remercie tous les membres présents et adhérents qui permettent de faire vivre l'association. La séance se termine par un apéritif convivial. Nous avons hâte de retrouver des conditions de vie plus « normales » d'ici le début de l'été. Mais, sachez que vous pouvez venir chaque jour retrouver le calme et la sérénité dans notre petite chapelle à Saint Pierre.

Prenez soin de vous !

**Pour le bureau, la présidente, la secrétaire/trésorière.**

## → CHAPELLE DU MOUSTOIR



**Même si les contraintes sanitaires ont stoppé de nombreuses d'activités dans les associations, le travail en extérieur sur le site de la chapelle ne manque pas et la végétation ne ralentit pas, ce qui impose un entretien régulier.**

Comme l'an passé, l'association n'a pu tenir son assemblée générale courant avril. Néanmoins, des bénévoles se sont retrouvés début mai pour l'entretien annuel du site avec au programme binage, paillage etc... ainsi que la remise en état de la fontaine. Pour rappel l'ensemble des travaux demande un gros investissement de la part des membres de l'association.

Nous avons constaté que pendant l'hiver des personnes se sont servis allégrement (comportement lamentable) dans le tas de paillage réalisé par les bénévoles pour le futur parterre. Nous sommes contraint de reprogrammer du broyage de végétaux afin de pouvoir finir le paillage.

Le nouveau parterre de fleurs devant la chapelle, commencé pendant l'hiver, est quasiment terminé. Le choix de plants fleuris en façade de la chapelle devrait apporter une nouvelle vue attrayante. Nous rappelons aux visiteurs de respecter le site et de ne pas cueillir les fleurs.

Concernant notre traditionnel pardon, celui-ci a eu lieu le dimanche 27 juin comme l'année passé, il nous est impossible d'organiser notre journée festive. Nous espérons reprendre un rythme habituel rapidement.

Pour cette année, la messe a eu lieu en extérieur sur la prairie.

Afin de subvenir à ses besoins, l'association loue du matériel tel que chapiteaux homologués, tables de restauration, vaisselles...

**Contact : 02 97 57 33 46**

Bon été à toutes et tous





## → ATELIER DU VENT SALÉ



### Bonjour Locmariaquéroises et Locmariaquérois

Voici le nouveau bureau de l'AVS :

**Présidente :** Mme Dominique ROYER

**Secrétaire :** Mme Pascale JOLIVET

**Secrétaire adjointe :** Mme Isabelle TRILLOT

**Trésorière :** Mme Annie BELLANGER

Cette année comme toutes les associations, nous avons dû suspendre les cours donnés par Elisabeth POIRIER les lundi et jeudi matin et l'atelier libre du vendredi matin.

Privés d'activités collectives, nous avons lancé deux défis :

Le premier est de réaliser une oeuvre d'après une photo choisie parmi huit propositions.

Le second propose un dessin de cabines de plage en noir et blanc composé de plans définis. Chaque participant le reproduira en respectant les différents plans, avec les couleurs et la technique de son choix.

Comme les années précédentes de mi-juillet à mi-août, au restaurant scolaire nous exposerons tous les défis et les oeuvres selon le thème de l'année 2021 : « MATIERES DE BORD DE MER ».

Venez découvrir beaucoup d'oeuvres nouvelles. De nombreuses seront à vendre.



## → SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### CONFÉRENCE

#### Notre-Dame du Plas Kaer (Notre-Dame des 7 douleurs) CRAC'H-LOC-ST PHIL

Les différents projets pour les mois à venir seront fonction du développement ou pas de la période de déconfinement.

Ils évoluent significativement et nous permettent d'élargir notre champ d'action. Tout d'abord, continuer à aider les personnes en difficultés sur notre commune et emmener en

vacances une famille monoparentale avec 3 enfants. Lier des partenariats avec les Clubs Interservices pour des actions d'aides ciblées. Suivre un élève en CAP Sculpture ornementale en lui achetant les outils qui lui permettront de poursuivre correctement son cursus scolaire et aussi en l'aidant du mieux que nous pouvons.

Bien sûr, nous continuerons à visiter les personnes isolées que nous connaissons, il ne faut pas hésiter à nous signaler les noms de personnes qui auraient besoin de visites pour rompre leur solitude.

D'autres actions sont en cours d'élaboration et nous continuerons à travailler avec le CCAS et l'assistante sociale qui savent bien que nous agissons très rapidement lorsque des cas difficiles nous sont signalés.

**Anne-Marie CAUX - 06 07 99 40 26**





la population de Locmariaquer qui soutient notre cause depuis plus de 10 ans maintenant ....le livre « Tout Savoir sur l'AVC» en version numérique consultable sur votre ordinateur ou smartphone.

Outre les signes d'alerte qui laissent présager un AVC , la conduite à tenir qui consiste à appeler immédiatement le 15 SAMU...ce livre vous explique toute la filière de prise en charge des victimes d'AVC à l'hôpital ... depuis l'appel au SAMU 56 jusqu'au traitement à l'hôpital ( Vannes, Lorient , ou Pontivy selon votre lieu de résidence ) suivi de la réadaptation nécessaire en unités spécialisées , de même que les conséquences possibles et multiples en terme de handicaps acquis pour la victime d'un AVC.

Pour demander ce livre qui vous est offert GRATUITEMENT ... rien de plus simple ... envoyez juste un mail à [franceavc56@orange.fr](mailto:franceavc56@orange.fr) ... vous recevrez immédiatement en retour et en pièce jointe (PDF) le livre complet à feuilleter sur votre ordinateur ou smartphone, avec possibilité d'imprimer tout ou partie des pages.

Si vous désirez adhérer à France AVC 56, faire un Don (en bénéficiant d'un certificat de déduction fiscale de 66% sur votre impôt ) dont nous avons plus que jamais besoin, devenir bénévole pour nous aider dans nos missions de prévention et d'assistance aux victimes d'AVC ... faites de même, contactez-nous par mail, nous comptons sur vous !

Merci de votre aide, et ... prenez soin de votre santé, la situation actuelle nous rappelle que c'est le bien le plus précieux !

**Après des périodes de confinement à répétition, la sortie de crise Covid 19 et le retour à la vie normale se profilent pour cet été et la rentrée 2021, avec une accélération de la vaccination à toutes les tranches d'âge.**

Faites-vous vacciner, continuez de suivre les gestes barrière et les mesures de distanciation sociale préconisées pour arriver au seuil d'immunité collective maximum.

Cette pandémie aura eu d'autres fâcheuses conséquences pour les pathologies comme le cancer, le coeur, l'AVC, le diabète, l'hypertension ... car par peur, beaucoup de patients ont annulé ou différé les consultations avec leur médecin ou à l'hôpital ... des interventions ont été repoussées pour libérer des lits à l'hôpital ... des personnels reconvertis sur d'autres services...

Le suivi des traitements et consultations prescrits pour ces pathologies est tout aussi IMPORTANT et VITAL que les gestes barrières, les tests de dépistage, les vaccins pour éradiquer le Covid 19 ... Concernant l'AVC, pour rappel la mortalité par an est équivalente à la moitié de celle actuelle du Covid 19...Il se produit 1 AVC toutes les 4 minutes, et près de 60 % des 150.000 victimes annuelles en gardent une ou plusieurs séquelles invalidantes ... En cette période où les réunions publiques sont impossibles, France AVC 56 a maintenu ses activités à travers des visio-conférences et le site internet [www.franceavc.com](http://www.franceavc.com)

Pour poursuivre nos actions d'information et de prévention sur l'AVC , France AVC 56 a décidé d' offrir à





**Dans le contexte sanitaire actuel (lié au Covid-19), qui dure depuis plus d'un an, la vie de l'association et ses traditionnelles manifestations sont fortement impactées.**

Malgré tout, nous avons eu la chance de pouvoir organiser notre 2<sup>ème</sup> édition du **Marché de Noël**, grâce au soutien infatigable de l'équipe municipale, de l'accord final de Mr le Préfet, de l'engagement des employés communaux, et de la force des bénévoles. De l'avis de tous, ce fut encore une belle réussite, malgré les contraintes imposées (jauge, protocole sanitaire ...). Il a permis, sur une journée, de faire sentir cette ambiance festive de Noël, avec sa magie et ses décors féériques. Ce succès nous encourage à ébaucher une 3<sup>ème</sup> édition, courant du mois de décembre 2021.

Malgré des bénévoles toujours plus volontaires pour nous aider dans l'organisation de notre traditionnelle **Fête des Plantes et de la Nature**, cette année encore nous avons été contraints de l'annuler. Comme l'année passée, l'Amicale a rebondi à cette décision, en proposant, dès le début du mois d'avril, sur le marché hebdomadaire du samedi, les plants gracieusement offerts par nos chères mains vertes amies de l'Amicale. Nous les remercions grandement pour leur implication, pour leur présence à nos côtés, et nous vous remercions tous pour les achats effectués. Nous avons

réalisé trois marchés en avril, et un marché avec beaucoup plus de plants potagers au mois de mai. Cela nous permet d'engranger un petit bénéfice, pour une année d'activités quasi blanche...

Au jour de la rédaction de l'article, le sort de la **Kermesse** (fin juin) et du **vide grenier** (début août, en partenariat avec l'ACCA) demeure toujours suspendu à l'évolution de la situation.

Rappelons que l'Amicale Laïque aide au financement des projets pédagogiques de l'école. Mais ce soutien ne peut se faire sans l'**adhésion du plus grand nombre** : à l'organisation, à la participation aux manifestations... Espérons que cette aide précieuse se renouvelle dans le temps, nous aurons besoin de rattraper les événements encore manqués cette année !

Notre **prochaine assemblée générale**, où tous les parents d'enfants scolarisés à l'école sont conviés, prévue fin septembre 2021, sera l'occasion d'envisager d'éventuels nouveaux projets. Le bureau actuel étant élu pour deux ans, il ne devrait pas y avoir de changement particulier, mais le **conseil d'administration** attend de nouvelles bonnes volontés : avis aux parents motivés !

**Pour nous suivre :**

- **Application Mon Village**
- **Site internet :**  
<https://sites.google.com/site/lesparentsduvotten>
- **Le blog de l'Amicale :**  
<http://www.amicaledelocmariaquer.over-blog.com>
- **Facebook :**  
<https://fr-fr.facebook.com/amicale.laiquedelocmariaquer>

**Pour tout contact :**

[amicale.locmariaquer@netcourrier.com](mailto:amicale.locmariaquer@netcourrier.com)





## Le GRAIn : des projets pour l'après Covid



Comme pour tous, Le GRAIn attend avec impatience le retour d'une vie collective plus conviviale. Le bilan de ses quatre premières années d'existence engage l'association à poursuivre son action, qu'elle soit en direction des institutions ou sur le terrain local.

La participation aux deux premiers Comités Consultatifs Citoyens [C3] a permis aux locmariaquérois d'enrichir les projets. Le GRAIn y a participé et est prêt à continuer à le faire dans l'esprit de participation constructive qui est son ADN.

L'Observatoire se réunit chaque mois avec Pierre BEGKOYIAN, adjoint chargé de la communication, pour lui transmettre les idées et suggestions des adhérents, mais aussi des locmariaquérois qui l'interpellent. Les réponses sont communiquées aux adhérents. Ce moment de dialogue est très positif, il va se poursuivre naturellement.

Le GRAIn, relais local du Conseil de Développement du Pays d'AURAY [CODEPA], porte les demandes locmariaquéroises qui dépassent le cadre strictement communal (Le CODEPA représente les 24 communes d'AQTA et les 4 de Belle-Ile). Des sujets sensibles comme la place des jeunes, l'habitat, les transports, le développement local, l'environnement,... sont remontés aux élus intercommunaux qui en prennent connaissance. Ils s'inscrivent dans la Prospective Pays d'AURAY 2040 que le CODEPA a initié récemment.

Mais cette dimension intercommunale à long terme ne serait rien sans l'action directe sur le terrain. Les ateliers vont se poursuivre :

- GRAIn D'CAFE, dès que ces cafés citoyens pourront reprendre.
- GRAIn D'SABLE poursuit la construction des bacs à marée et attend le feu vert de la mairie pour s'investir avec le Réseau d'Initiatives des Explorateurs de la Mer [RIEM] et une autre association dans la surveillance du trait de côte.
- GRAIn D'BALADE veut relancer la réflexion sur les sentiers avec AQTA.
- GRAIn D'BOUGEOTTE va renouveler ses propositions d'aménagement du bourg au sein du [C3].

La vie locale n'est possible que grâce à l'engagement de chacun ; à sa modeste place, le GRAIn continue à y participer. Le prochain rendez-vous sera celui de l'Assemblée Générale... dès que possible.

**Pour tout contact :** [janrene.doulin@orange.fr](mailto:janrene.doulin@orange.fr) ou [victoires7boule72@gmail.com](mailto:victoires7boule72@gmail.com)

## → CLUB DES AMIS DU GOLFE



### Vade retro satanas C19

Les grandes vacances arrivant, nous allons nous éloigner les uns des autres pour profiter pleinement du superbe site dans lequel nous vivons, mais nous comptons reprendre nos activités dès le mois de septembre prochain avec au programme :

Reprise des « jeudis après-midi » et leurs lots d'activités (celles-ci vous seront précisées le moment venu).

- En octobre : loto et projet de voyage d'une journée
- En novembre : pique-nique chantant et beaujolais nouveau (avec modération !) et « vente expo »

- En décembre : repas de fin d'année et journée spectacle

Tous ces projets vous seront présentés au fur et à mesure de leur avancée.

Nous vous souhaitons un été libérateur, mais comme pour le beaujolais, avec modération.

Le conseil d'administration dans son ensemble se joint à moi pour vous dire « au mois de septembre ».

**La présidente , Martine HARUREAU**

# → KAËR É MEM BRO

**Les années se suivent et se ressemblent, le premier semestre 2021 ressemble à l'année 2020. Nos activités restent réduites, en suspens ou annulées. Malgré tout la motivation reste de mise.**

Le chantier restaurations et entretiens est resté ouvert avec une équipe réduite. Nos bateaux ont été bichonnés.

**Misainier** : Hivernage du moteur, barre d'écoute rectifiée, voiles et grément vérifiés, pose de taquets supplémentaires, ponçage, peinture et verni, changement d'anodes. Début mai mise à l'eau.

**Loup de mer** : Hivernage moteur, modification des bômes, ajout de violons, changement des 2 flèches, caps à mouton à la place de ridoirs métalliques, voiles et gréments vérifiés, drisses et écoutes changées, modification du bout dehors, compas de route modifié, logement VHF fait, ponçage, peinture et verni. Mise à l'eau le 8 avril.

**Kuz Héol** : Poursuite des travaux avec Nicolas LE CHARPENTIER de marine. Petite équipe de Kaer sur le travaille du chêne à l'intérieur du navire.

L'amicale de propriétaires **Gouel Gozh**, organise des sorties de ses membres, certaines seront accompagnées des bateaux de l'association.

Les sorties sont proposées par mail à l'initiatives des Chefs de bords et les adhérents intéressés viennent s'inscrire.

La sortie traditionnelle sur Hoedic pour 2 jours, reste d'actualité. En Aout 2020 la sortie à regroupée 6 bateaux et 20 équipiers.

**Les Chants de Marins** ont été particulièrement affectés compte tenu des contraintes de regroupements et des annulations des activités extérieures. Cependant notre groupe de chanteurs a accueilli un second accordéoniste, une violoncelliste et un guitariste harmoniciste.

Nous espérons pouvoir chanter un peu plus cette année.

L'équipe chargée des recherches de sponsors et des dons est restée sur le pont en permanence.

Leurs contacts ont été limités par la situation sanitaire, mais malgré tout quelques dons importants ont été reçus : La Fondation de l'Ouest (affiliée à la BPO et Crédit Maritime), Ty Kabiten Locmariaquer, Madame Anne Marie CAUX (don d'un atelier menuiserie complet).

Nous comptons 15 nouveaux membres dans notre équipe, venant de Locmariaquer, mais aussi de Crac'h, Carnac, La Trinité sur Mer.

Pour une meilleure visibilité, une refonte totale de notre site a été faite par notre équipe de bénévoles dédiée à cette fonction.

A ce jour (4 mai 2021) la situation sanitaire ne nous permet pas d'avoir une visibilité sur les animations et projets estivaux.

## L'équipe de Kaer E Mem Bro

*Pour plus de détails, suivez-nous sur notre nouveau site: [www.kaerembro.asso.fr](http://www.kaerembro.asso.fr)*

*Pour nous écrire :  
Association Kaer E Mem Bro,  
BP 30, 56740 Locmariaquer  
ou à [kaerembro@gmail.com](mailto:kaerembro@gmail.com)*





### Ils arrivent !

**Qui arrive ? Ceux qui arrivent en Bretagne, plus nombreux qu'avant, ce sont les touristes, qui avec les restrictions que le Covid 19 a apportées aux voyages, viennent en Bretagne et délaissent l'Espagne, le Maroc...**

Ceux qui arrivent sont aussi les télétravailleurs qui sont derrière leur écran en Bretagne plutôt qu'ailleurs, et de ce fait les résidences secondaires ou principales sont plus souvent occupées qu'auparavant. Et puis arrivent aussi tous ceux qui veulent vivre sur le littoral ou près du littoral. Ces derniers arrivants sont de plus en plus nombreux. Ils veulent acheter des maisons ou des appartements pour y installer leur résidence principale.

Ces trois catégories d'arrivants veulent vivre en Bretagne. Ils ont besoin de logements, mais aussi d'espaces pour se promener, circuler à vélo, se baigner, pêcher, naviguer. Si l'on considère les capacités de constructions de logements dont se sont dotées les communes membres du Scot du pays d'Auray, en particulier Crac'h, St Philibert et Locmariaquer, on peut dire que les communes ont fait le choix d'accueillir le plus grand nombre de ces arrivants. Les habitants de ces communes, c'est-à-dire ceux qui paient des impôts locaux, ceux qui votent ont-ils bien réalisé les conséquences de ce choix ? Ce n'est pas sûr !!! Il fallait lire les PLU adoptés par les communes, ou les commentaires qui en ont été faits, notamment par l'ADSEL. Il n'est pas simple non plus de s'opposer à un PLU ou de le faire modifier.

Le choix a été fait. Il est fait. Il développe ses conséquences... On voit pousser les maisons et fleurir les lotissements, certains forts étendus ! Il ne suffit pas de construire pour créer un cadre de vie agréable. Il faut aussi pouvoir circuler, faire du sport, se promener...

Les équipements nécessaires devaient être réalisés ou au moins conçus... quand on crée un logement et non après. Il faut traiter les eaux usées. On sait que AQTA, la communauté de communes qui gère l'eau n'a pas su entretenir les canalisations existantes et, se retrouve devant un immense programme de réhabilitation du réseau de tuyaux qu'elle mettra des années à mener à bien, si elle y arrive. Aller à Kernevest, la plage de St Philibert en août montre qu'il n'y a pas assez de place... les promeneurs marchent sur la route faute de sentiers pédestres. La beauté des sites, l'espace, la pureté de l'eau, voilà ce que recherchent les nouveaux arrivants. Arrivera t'on à maintenir ces atouts, aujourd'hui si appréciés de la vie en Bretagne ?

**Le Président - Alain LE GRÉZAUSE**



## → ASSOCIATION PÊCHE À PIED

**Vu la restriction de déplacement dans la limite des 10 kms du domicile, la fréquentation pour la marée d'avril s'est bien ralentie, en respectant les gestes barrières les conseils récurrents ont été donnés aux pêcheurs au nombre de 65.**

Cette année 2021 en relation avec le Parc Naturel Régional le planning est le suivant :

**Sensibilisation-comptage :**

Les 27/05, 25/07, 24/08, 10/09, 08/10.

Durant ces journées au moment de la marée nous sommes devant la plage de la Falaise à proximité du panneau de pêche à pied ; les réglettes sont distribuées et si besoin, les conseils de déontologie concernant l'estran rappelés. Dans la limite de nos connaissances nous apportons des réponses aux questions posées. En ce printemps il est bon de renouveler que la nidification des oiseaux a lieu sur les dunes donc ne pas s'aventurer à l'intérieur des ganivelles, et se déplacer

avec prudence sur la grève des nids pouvant s'y trouver.

Respectons bien les tailles, quantités et périodes inscrites sur les réglettes. Des contrôles sévères sont désormais appliqués.

Prudence et bonne cotriade.

**Le président - V. DANO**

## → LAOS EDUCATION SCOLARITÉ AVENIR



**La COVID pandémie mondiale a touché plus ou moins sérieusement les pays.**

Au Laos au 1er juin 2021 pour une population de sept millions d'habitants le nombre de cas recensé est de 1929 et 3 décès sont à déplorer.

Mais le Laos a surtout reçu de plein fouet l'arrêt de toute activité touristique. Toute leur économie est en berne et il manque parfois l'essentiel, le lait pour les enfants en bas-âge, le riz, les oeufs et autres aliments. Une flambée des prix a fait que dans de nombreux villages c'est le retour à l'autarcie et au troc.

Notre association continue à mener ses actions, achat de cahiers, crayons, livres scolaires par l'envoi de fonds, à nos relais sérieux, par Western Union. Nous adressons aussi des fonds pour l'achat de produits alimentaires essentiels (lait, riz, oeufs, poulets, poissons). Dans ce pays les aides sociales n'existent pas car pas de cotisations sociales, c'est la solidarité familiale qui joue quand c'est possible. Tous les travailleurs ayant une activité liée au tourisme sont rentrés chez eux et ont des activités agricoles. Actuellement il fait très chaud et nous souhaitons que les récoltes soient bonnes. Nous avons toujours besoin de votre aide. Vous pouvez continuer à aider l'association.

**Le président, Michel JEANNOT**

## → ESPOIR AMITIÉ

**De type loi 1901, notre association est apolitique et laïque. Départementale, elle ne concerne que le Morbihan.**



- Elle a vu le jour à Vannes en 1994. Auray, Lorient, Hennebont et dernièrement Questembert multiplient les lieux de rencontre.
- Son but est, par l'amitié, le soutien mutuel, l'écoute et la réflexion, de redonner l'espoir.
- Elle est disponible pour rompre l'isolement dans lequel nous nous trouvons pour sortir des soins.
- Elle permet de nous exprimer sur notre problème d'alcool, dédramatiser notre maladie, d'affirmer notre personnalité...
- Des activités familiales nous réunissent pour la satisfaction de chacun.
- Vivre sans alcool dans la sérénité, c'est possible. La preuve, nous existons et nous sommes prêts à vous la faire partager.

**Pour prendre contact avec une des antennes :**

Téléphone	Réunions / Permanences
<b>Vannes</b> 06 52 97 12 68	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredis du mois - 20h30 Centre Socioculturel de Kercado
<b>Auray</b> 07 68 31 11 14	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredis du mois - 20h30 Locaux associatifs du Loch - Place du Maréchal Leclerc
<b>Lorient</b> 06 87 67 93 59	1 <sup>er</sup> vendredi du mois - 20h30 Centre social de Kervéanec Permanence le vendredi (sauf le 1 <sup>er</sup> ) de 18h à 19h Salle du petit levant
<b>Hennebont</b> 06 88 48 40 27	<b>Hennebont :</b> 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois - 20h30 Permanence le vendredi (sauf le 3 <sup>ème</sup> ) de 18 à 19h Maison pour tous <a href="http://espoiramitiehennobont.e-monsite.com">http://espoiramitiehennobont.e-monsite.com</a>
<b>Questembert</b> 02 97 53 14 05	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredi du mois - 20h30 Centre Alan Meur

# → FOOTBALL CLUB LOCMARIAQUER - ST-PHILIBERT



## Saison blanche !

**Nous nous étions quittés en novembre après l'interruption provisoire des championnats. La Fédération Française de Football a par la suite pris la décision de stopper définitivement toutes les compétitions amateurs pour la saison.**

L'équipe fanion était en tête de son groupe de D1 et toujours en lice pour le 5<sup>ème</sup> tour de la coupe de Bretagne ! L'équipe réserve qui retrouvait la D3, se situait à une confortable 3<sup>ème</sup> place !

Les joueurs se sont retrouvés ensuite le dimanche matin pour un entraînement hebdomadaire dans le respect des consignes sanitaires : pas de vestiaire,

ni de douche, jeux sans contact... Ils avaient besoin de se défouler, de voir du monde. Outre le sport, l'aspect social est primordial !

La priorité est d'essayer de garder tout le monde. A ce jour, il n'y a pas de velléités de départ.

La reprise de la saison est prévue pour le 24 juillet.

L'école de football a continué elle aussi dans les mêmes règles.

Du côté des animations, le tournoi jeunes de juin a été annulé. Le grand Troc et Puces de l'été est programmé le dimanche 18 juillet de 7 h à 19 h, au terrain des sports. Avec 250 exposants annoncés nous avons choisi de réduire

la voile mais, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le nombre d'emplacements pourrait être encore réduit.

Je voudrais remercier au nom du club, tous les dirigeants, les éducateurs, les joueurs, qui oeuvrent toute l'année, les mairies de Locmariaquer et St Philibert pour leur mise à disposition des équipements sportifs ainsi que tous les partenaires privés qui nous assurent de leur soutien et de leur confiance.

Nous vous souhaitons à tous un bel été !

Portez-vous bien.

**Jean-Marie QUISTREBERT**  
Le secrétaire



## → DU VENT DANS LES NOTES

**Été 2021. Voilà plusieurs mois que l'association « Du Vent Dans les Notes » a été créée, par un groupe d'amis, amoureux de Locmariaquer et passionnés de musique. La volonté de notre collectif est de promouvoir notre patrimoine local au travers de l'organisation et la diffusion de spectacles vivants.**

L'orientation musicale privilégiera principalement la musique acoustique, le jazz de création, et les formes innovantes, ce qui peut être une vraie découverte pour les habitants.

Au vu du contexte actuel, nous espérons vraiment pouvoir réaliser nos

premiers projets dès la mi-septembre, et comptons sur vous pour venir prendre du plaisir, participer, soutenir ces événements et leurs acteurs. Les artistes que nous avons retenus pour cette première saison sont prêts à s'engager sur tout type de projets, pédagogiques et participatifs en lien avec les partenaires locaux, et l'idée qu'ils puissent partager leur passion, s'inspirer et transmettre leur art, leur créativité, aux plus jeunes, comme aux aînés, nous motive particulièrement.

En janvier, nous avons eu l'honneur d'accueillir la compositrice et flutiste Sylvaine Héлары, à la maison Ty Kabiten, pour une résidence de composition.

Elle a été particulièrement inspirée par la magie du golfe, les couleurs, les odeurs, les sons, les oiseaux, la nature... et a écrit un tout nouveau répertoire pour son quartet «Shore Skipping», qui évoque les paysages et les ambiances de notre beau village.

D'autres nouvelles rencontres sont d'ores et déjà prévues et nous vous en dirons plus très bientôt.

Maintenant que nous avons fait plus ample connaissance, DVDN peut aspirer à un été joyeux, léger, et ensoleillé pour les Locmariaquois.e.s et ses visiteurs.



# → SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOCMARIAQUER



## Saison Nautique : reprise et innovations !

La saison a démarré en avril avec nos premiers jeunes stagiaires en Optimist.

Cet été, aux stages de voile à la semaine en Optimist, Catamaran et Planche à voile s'ajoutent plusieurs innovations :

- Des balades à la voile dans le Golfe du Morbihan, sur catamaran collectif, en équipage de 5 personnes.
- Des cours de wingfoil, le nouveau sport de glisse de l'été.
- De la navigation encadrée pour apporter aux adultes et adolescents aguerris, leur dose de sensation.

## Projets

La SNL a lancé un projet de développement de la voile à Locmariaquer en partenariat avec notre municipalité. Celle-ci s'associe à notre projet de relance sur 3 ans en co-finançant, avec le conservatoire du littoral et la région Bretagne, l'agrandissement du sémaphore. Ce projet 2022 permettra de répondre à nos besoins critiques d'espace de rangements et la mise aux normes de notre structure.

Nous préparons en 2022 le renouvellement de notre flotte et le développement de nouvelles prestations hors saison, notamment à destination des adultes. Nous nous attacherons à sélectionner de nouveaux supports de navigation performants et compatibles avec l'apprentissage.

Nous travaillons au financement de ces projets d'acquisition de matériels, en gardant pour

objectif de maintenir des tarifs abordables et permettre aux plus nombreux de profiter des possibilités nautiques de notre site.

Nous soumettons un Projet Nautique Intégré en partenariat avec Nautisme en Bretagne, pour bénéficier d'une aide de la Région Bretagne représentant 35% des investissements. Pour compléter le financement de ce projet, nous faisons appel aux dons et au mécénat.

Une nouvelle équipe de moniteurs accueille les stagiaires cet été, tous impatients de retrouver les activités de plein air et les plaisirs nautiques.

Je me joins au conseil d'administration, aux bénévoles de notre association et à l'équipe encadrant nos activités pour vous inviter à venir partager notre plaisir de la navigation au large de la sémaphore de Kerpenhir..

**Emeric DUBAR**  
Président Société Nautique  
de Locmariaquer

Info et réservation :

[www.snlocmariaquer](http://www.snlocmariaquer) et pour suivre notre passion voile : SN Locmariaquer sur Facebook

- **Pierre GRELLARD** le nouveau chef de base et **Camille LE RAY** pour vous accueillir à la SNL avec l'équipe de moniteurs



• Stage Winglois au large de Locmariaquer



## → ALBB ASSOCIATION LOCMARIAQUÉROISE DE BOULE BRETONNE



Après une période d'inactivité de huit mois, le principal objectif de l'association est de réinvestir le boulodrome de la Ruche et de reprendre les parties de boules bretonnes.

Ensuite, si les mesures sanitaires le permettent, ce sera d'organiser un concours interne au mois de juillet, la sortie annuelle, et en fin d'année, l'assemblée générale.

Bien sûr cela ne pourra se faire qu'en respectant les gestes barrières et avec la participation de tous les adhérents anciens et nouveaux.

Le bureau s'est réuni courant mars, et a décidé du montant de la cotisation (exceptionnelle) de 10 € minimum.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne reprise de leurs activités favorites, avec l'espoir que les conditions le permettent.

- *Nos 2 nonagénaires (René 95 ans et Robert 94 ans) n'ont pas repris leur carte d'adhérent, tous les boulistes vont regretter leur absence.*



## → BASKET CLUB LOCMARIAQUER

**Jeune entraîneur du club de basket de Locmariaquer BC, je pense parler au nom de toute l'association.**

L'année dernière, malgré le covid, nous avons eu huit jeunes qui ont participé à l'entraînement en automne dernier. J'ai eu l'occasion de revoir certains de ces jeunes qui m'ont fait part de leur impression quant à cette association. La majorité m'a avoué être très déçue de ne pas avoir pu continuer les entraînements. Certains auraient également souhaité faire des matchs contre d'autres clubs de basket. En résumé, cette association est certes petite mais chaleureuse avec une bonne entente entre les membres du club. Voici les perspectives pour l'année prochaine et espérons à plus long terme.

Je souhaite garder le club ouvert et recommencer les entraînements dès le début de la prochaine année scolaire. Car les jeunes souhaitent continuer dans cette discipline et dans cette structure. Je pense donc utile de continuer sur cette lancée en mettant en place des entraînements ainsi que des matchs si le nombre de personnes pouvant y participer est suffisant. Je souhaiterais redonner sa grandeur de l'époque à ce club qui m'a vu grandir. Pour cela il sera donc nécessaire de faire de la publicité dans les écoles, collèges et lycées des environs afin d'augmenter le nombre de licenciés et de pouvoir inscrire l'équipe dans la Fédération Française Basket Ball. J'invite donc tout le monde à venir essayer un entraînement l'année

prochaine. N'hésitez pas à en parler autour de vous, aux personnes ayant des enfants ou même pour vous. Si vous souhaitez essayer un nouveau sport, reprendre le basket ou juste entretenir votre santé ou celle de vos enfants, contactez l'association. Nous acceptons des personnes de tout âge et créerons ou aménagerons les équipes et les entraînements en fonction des disponibilités ainsi que du nombre de licenciés.

Merci à vous.

**Erwan LE GROS**



Contre vents et marées, entre pandémie et confinement, les équipes du festival Lok'en Bulles préparent une édition de qualité pour que cet évènement culturel exceptionnel dans le Morbihan soit une fête du 9<sup>ème</sup> art, la bande dessinée.

Avec les équipes de la municipalité, partenaire du festival, elles installeront un village de toile sur le port de sorte que « Quand la BD prend le large », thème de l'édition 2021, ait tout son sens.

25 illustratrices et illustrateurs seront présents sous le chapiteau « Dédicaces » que le public, amateurs ou curieux, découvrira après leur passage dans le chapiteau « Librairie » où les albums seront à leur disposition. Les amateurs d'oeuvres anciennes ne seront pas oubliés avec le chapiteau « Bouquiniste ».

Des espaces sont réservés aux ateliers réalisés par nos invités (création de manga - création de bande dessinée pour jeunes, etc...) et des conférences planifiées sur le site.

Pour lire et se détendre, un coin « guinguette » sera aménagé dans un coin du port, au côté des roulotte crêpes et sardines sans oublier les huîtres.

Des expositions à accès gratuit à la médiathèque (Stéphane HEURTEAU : Bretagne 2870) et sur les pontons (Collectif : Quand les phares inspirent... la BD) permettront aux visiteurs de découvrir des oeuvres originales.

Une loterie permettra de gagner de nombreux albums que les heureux gagnants pourront faire dédicacer par les auteurs.

Durant deux jours, les 18 et 19 septembre prochains, ce sera donc une fête. Tous les bénévoles de Lok'en Bulles seront mobilisés pour permettre à toutes et à tous de profiter de ce moment magique sur le port de Locmariaquer.

**Pour aider l'association, l'entrée du festival est payante, 2,00 € par adulte, gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.**

**Le Comité d'Organisation du Festival Lok'en Bulles**

## → ETAT CIVIL

### Naissance

19/03/2021 HACQUES KERSUZAN Enola  
27/03/2021 MARION Mona

### Mariages

20/03/2021 RALLIER Stéphanie et MICHEL Eric  
30/04/2021 RAHAULT Angélique et ALLEGRINI Thierry

### Décès

05/07/2020 HERVÉ Marie veuve GUINGO  
19/02/2021 ORJUBIN Roger  
14/03/2021 BALECH Jean-Claude  
06/05/2021 LE GODEC Elise veuve ORJUBIN  
07/05/2021 LE ROUZIC Yolande veuve SELLIN  
13/05/2021 MENIDREY Huguette épouse BERNER  
14/05/2021 GILLET Virginie

**« Etant donné la crise sanitaire actuelle il est difficile d'établir un calendrier fiable des manifestations de l'année 2021. Le calendrier des manifestations sera consultable sur le site internet de la commune : [www.locmariaquer.fr](http://www.locmariaquer.fr) ou sur l'application « mon village » et mis à jour au fur et à mesure de l'actualité. »**

# LOKMARIA-KAER

**DANEVELL** Titouroù Kêr



© Marion CORLOBE

**ATI-KÊR**  
**LOKMARIA-KAER**

1 Plasenn an Ti-Kêr  
56740 LOKMARIA-KAER  
02 97 57 32 32

[WWW.LOCMARIAQUER.FR](http://WWW.LOCMARIAQUER.FR)